LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4071 du Mardi 20 Juillet 2021 - 69° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

Gilbert Mokoki invite le secteur de la santé à se rapprocher des populations

(P.3)

HANDBALL

Après Yaoundé, on dresse les perspectives



Hugues Ngouélondélé et les Diables-Rouges dames (P.16)

DIOCESE DE KINKALA

Ordinations diaconales et fermeture de l'année pastorale



L'évêque de Kinkala et les nouveaux diacres (P.9)

EDITORIAL:
Liste close ou encore ouverte?



ANNONCES

ETUDE de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, notaire

46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage, Centre-ville Brazzaville ;

E-mail:lockochantal68@gmail.com/B.P.: 1542; Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82 BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR **GENERAL ET D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT «LA CONGOLAISE DES ROUTES», EN SIGLE «LCR» S.A**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration Au capital de QUINZE MILLÍONS (15 000 000) de francs CFA dont le siège social est sis au no 13 rue Malafou, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)

Par procès-verbal en date du onze janvier deux mil vingt et un (11/01/2021), déposé au rang des minutes de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, en date du vingt avril deux mil vingt et un (20/04/2021), il a été nommé un nouveau Directeur Général et un nouveau Directeur Général Adjoint, à savoir:

- 1-Monsieur ZHANG Zhihui, Directeur Général;
- 2-Monsieur Jean Charles LHOMMÉE, Directeur Général Adjoint.

Nouveau numéro d'Identification Unique (NIU): M21000000187768E du 28 Juin 2021.

Pour avis. Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire 1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville, B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46, République du Congo

INSERTION LEGALE

«7 Days» SARLUSociété à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000) Siège social: 51, rue Ngobila, quartier Mpita RCCM: CG.PNR-01-2021-B13-00284 Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 07 avril 2021, enregistré à Pointe-Noire le 15 avril 2021, folio 070/3, no 2508, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- -Commerce général: distribution, vente des produits alimentaires et boissons:
- -Prestation de services: offshore & on shore;
- -Conseils en informatique, télécom, intégration des solutions;
- -Mise à disposition du personnel;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «7 Days» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis 51, rue Ngombila, quartier Moita, Pointe-Noire, République du Congo :

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:

-Monsieur Gilles Christel Armel NTSIKA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée ; RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00284:

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 08 juillet 2021, sous le no CG-PNR-01-2021-M-01080.

Fait à Pointe-Noire, le 14 juillet 2021.

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE. Notaire.

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET **DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES** DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE N°005/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/ **BCHPF-PN.CITE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau de la Conservation Florent MAVOUNGOU

Fait à Pointe-Noire, le 07 Juillet 2021

SANTE

Gilbert Mokoki invite le secteur de la santé à se rapprocher des populations

La ville de Ouesso, dans le département de la Sangha, a abrité l'atelier de planification des activités prioritaires de l'année 2021 qui a réuni les gestionnaires des districts sanitaires. A cette occasion, le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki, a plaidé pour l'utilisation des stratégies vaccinales plus efficaces couplée à une intense communication de proximité, en vue d'augmenter la couverture vaccinale au-delà de 10% d'ici la fin de l'année.

rganisé conjointement par le Congo et l'OMS, cet atelier intègre l'appui à la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire 2018-2022 dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins et services de santé de qualité à environ 700.000 personnes, soit 13% de la population.

S'agissant de la riposte contre la COVID-19, le ministre pense qu'il ne faut pas baisser la garde. «Nos équipes de vaccination doivent aller vers les populations cibles, veiller à ce que tous les professionnels de santé soient vaccinés dans vos départements, conseiller et soutenir, au mieux les autorités politi-

co-administratives locales dans l'animation des cellules départementales, afin de redynamiser le respect des gestes barrières par les populations, accroître le dépistage de la COVID-19 dans chaque département en utilisant les tests antigéniques, mis à votre disposition par le Comité technique national, renforcer la surveillance épidémiologique en général, en particulier au niveau des points d'entrée, peaufiner la production des Sitrep qui doivent parvenir 24 heures avant la réunion au comité technique national de riposte», a déclaré Gilbert

Conciliant rigueur et pragmatisme, le ministre a fait comprendre à ses collaborateurs que



La photo de famille

les attentes du secteur de la santé sont immenses.

Pour lui, les cadres doivent se débarrasser des antivaleurs. «Il est hors de question de garder les vieilles méthodes de travail», a martelé Gilbert Mokoki, avant d'annoncer l'organisation d'une émulation à la fin du prochain semestre afin d'apprécier les avancées obtenues dans la mise aux normes de fonctionnement des douze districts sanitaires. «Les paresseux, les figurants et mauvais gestionnaires de notre

système de santé doivent être changés afin d'imprimer une dynamique de changement».

Il a aussi annoncé l'avènement de l'ère de la rupture avec les comportements déviants et improductifs: «Les défis du moment ont besoin des femmes et des hommes engagés, disponibles, débarrassés des antivaleurs pour participer à l'action du gouvernementale», a dit Gilbert Mokoki.

KAUD

COVID-19

Même répété mille fois, un mensonge reste un mensonge

(Suite et fin du précédent numéro) Deuxième mensonge: «Le coronavirus provient de Wuhan.»

n fait, être le premier à signaler le coronavirus ne ■ signifie pas pour autant que Wuhan est le lieu d'origine. Jusqu'ici, aucune conclusion n'a encore été tirée concernant la source du coronavirus. Le traçage de l'origine du coronavirus reste une question scientifique sérieuse qui doit être résolue sur la base de la science et étudiée par les scientifiques et experts médicaux. L'histoire montre que les lieux où les premiers cas d'une certaine épidémie ont été signalés n'étaient souvent pas les berceaux du virus. Un bon exemple est celui de la grippe dite espagnole, qui avait débuté aux États-Unis, pas en Espagne. Une question plus intéressante est que, comme l'infection au VIH a été initialement signalée par les États-Unis, est-ce qu'on peut conclure que le VIH trouve son origine dans ce pays?

Troisième mensonge: «La Chine devrait être tenue pour responsable de la pandémie de COVID-19. Il faut mener des enquêtes et des poursuites contre la Chine pour qu'elle assume ses responsabilités et paie des indemnités.»

En effet, la pandémie n'est pas une crise dûe à l'homme mais une catastrophe naturelle dont la Chine est victime au même titre que tout autre pays. Le 26 juin, Selon Helga Zepp-La-Rouche, Président du Think-Tank américain Schiller Institute, les recherches montrent que les premiers signes du coronavirus ont apparu dans d'autres pays. Donc, quant à l'enquête de l'origine du virus, il faut commencer en même temps dans le monde entier, au lieu de ne focaliser l'attention que sur la Chine. Dès les pre-



Ma Fulin

miers jours de l'apparition de la COVID-19, la Chine a pris les mesures les plus exhaustives, rigoureuses et effectives, qui lui ont permis d'endiguer la propagation de l'épidémie sur son propre territoire, et de gagner un temps précieux pour que le monde puisse s'organiser et se préparer. Au contraire, l'Administration Trump, en fermant les yeux face à la pandémie, a pris du retard dans les décisions en mettant la politique avant la science, ce qui expansion aux États-Unis.

Les autorités américaines, en espérant que la répétition finirait par transformer le mensonge en vérité, sont juste en train de se voiler la face sous le sable.

voiler la face sous le sable. La Chine agit dans un esprit ouvert et transparent dans sa coopération professionnelle avec l'OMS sur le traçage de l'origine de la COVID-19. Elle a invité deux fois des experts de l'OMS à se rendre en Chine pour établir des rapports impartiaux et objectifs. Mais si l'on se tourne vers le gouvernement américain, on y constate une riposte totalement chaotique, sans parler de son bilan en matière d'expériences sur le virus qui est loin d'être reluisant, comme le fait massivement divulgué par les médias du monde. Par

la présente, nous demandons instamment au gouvernement américain d'arrêter de tenir des propos mensongers et de dissimuler la vérité. Ce dernier doit des explications à son peuple et aux peuples du monde.

•Premièrement, nombreux sont ceux qui se posent les questions suivantes: les États-Unis, pays le plus développé au monde, et doté de la technologie médicale la plus avancée et des meilleures infrastructures sanitaires au monde, se trouve réduit à celui qui compte le plus grand nombre de cas d'infection et de décès dus à la COVID-19. Qu'est-ce qui s'est réellement passé aux États-Unis? Quels sont les droits d'existence et de santé des Américains? Et pourquoi aucun politicien américain n'en est-il tenu pour responsable?

•Deuxièmement, en juillet 2019, des cas de maladie respiratoire inexplicable avaient commencé à apparaître dans le nord de la Virginie, et une épidémie massive de la «maladie pulmonaire liée au vapotage» s'était Quel rôle la COVID-19 a-t-elle joué dans ces maladies mystérieuses ? Selon l'étude de l'Institut national de la Santé des États-Unis. la COVID-19 était déjà apparue aux États-Unis en décembre 2019, bien avant son apparition dans la ville de Wuhan. Comment les Etats-Unis

l'expliquent-ils?
•Troisièmement, les États-Unis ont construit plus de 200 laboratoires biologiques dans 25 pays et régions dans le monde entier. Selon USA Today, depuis 2003, des centaines d'incidents se sont produits dans les laboratoires biologiques américains tant sur le territoire américain qu'à l'étranger où des êtres humains sont morts après avoir eu des contacts accidentels avec des micro-organismes mortels.

En automne 2019, autrement dit quelques mois avant l'apparition de l'épidémie de CO-VID-19, le New York Times et d'autres médias américains ont révélé que Fort Detrick avait de nouveau été suspendu pendant un certain temps en raison de risques graves. Dernièrement, des médias américains ont révélé que les États-Unis avaient déjà commencé leurs recherches de vaccin contre la COVID-19 avant l'apparition de cette maladie. Quelle est la vérité derrière ce mystère?

Finalement, je voudrais poser une question aux chers lecteurs sur ces mensonges: qu'en pensez-vous? J'aimerais répondre à cette question en citant le propos de l'ancien Secrétaire d'État américain Mike Pompeo: «Quand j'étais directeur de l'Agence centrale de Renseignement (CIA), nous mentions, nous trompions et nous volions. Nous en avions tout un cursus de formation. Cela vous rappelle la gloire de l'expérience américaine». Quelle honte, quelle horreur, quel effroi!

Comme dit un proverbe congolais. «il v a six iours pour le mensonge et un jour pour la vérité.» Dans le contexte où le monde entier travaille conjointement pour lutter contre la pandémie de COVID-19, nous tenons à avertir sévèrement certains politiciens américains que les mensonges mille fois répétés sont toujours les mensonges. Au lieu de stigmatiser hystériquement la Chine, il vaut mieux que les États-Unis répondent à la préoccupation de la communauté internationale sur une base ouverte, transparente et coopérative. Nous appelons également les autres pays du monde à exhorter les États-Unis de coopérer aux enquêtes de la communauté internationale et de s'acquitter du devoir digne d'une grande nation.

Les mensonges mille fois répétés sont toujours les mensonges

Ma Fulin, Ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo **Editorial**

Liste close ou encore ouverte?

I ne passe pas une semaine que nous ne connaissions de

nouvelles nominations. Au point que la liste du Gouvernement de la semaine dernière n'est déjà plus celle de cette semaine et sera certainement autre la semaine prochaine. Toutes les cases ne sont pas cochées mais devront l'être. Question: est-ce pour plus d'efficacité, pour plus de résultats dans le sens de l'assainissement économique proclamé? Le Gouvernement Collinet Makosso n'est en place que depuis deux mois. Il comptait 37 membres au départ. Mais depuis, il n'a cessé d'accueillir des figures, souvent de l'ancienne équipe, pour le meilleur sans doute, ou pour le pire à craindre. Un Gouvernement accordéon est-il signe d'une recherche de plus d'efficacité et de meilleure ardeur au travail ? Sans doute. Même si dans le Gouvernement Mouamba, ceux qui sont repêchés aujourd'hui ne se signalaient déjà

pas par un éclat particulier.

C'est à l'image de ce Gouvernement, d'ailleurs. Il aura du mal à impulser la rupture tant attendue, parce que ne pouvant pas remettre en cause les résultats des prédécesseurs qu'ils sont eux-mêmes pour la plupart. A commencer par le premier ministre en personne! Sera-t-il meilleur premier ministre qu'il ne fut ministre de l'alphabétisation dans la mandature passée ? Encore une fois, il n'est pas inhabituel que des anciens deviennent les nouveaux appuis du nouveau départ. Et puis, la stabilité tient aussi beaucoup au fait que les dossiers sont gérés par les personnes que l'on connait et qui les connaissent. Il n'y a pas grand-chose à attendre d'un ministre qui passera ses premiers mois à tâtonner pour trouver l'interrupteur dans son nouveau bureau! Mais dans le même temps, se fier à l'expérience supposée quand celle-ci ne conduit pas à franchir les obstacles d'une véritable libération des verrous de la croissance et de la vertu, n'équivaut-il pas à ne pas vouloir avancer?

L'homme de la rue est sévère, sans doute trop. Mais tenir d'un côté le langage de la maîtrise du train de vie de l'Etat, et de l'autre donner l'impression de rallonger à l'infini les postes les plus budgétivores d'un pays exsangue, c'est allumer les feux verts et rouges en même temps aux carrefours. Il y aura fatalement ceux qui exalteront le vert et ceux qui fustigeront le rouge: on ne peut vouloir avancer vite et se lester de plomb à la fois.

Parfois, dans la vie d'une Nation, il suffit de faire trouver le sens de l'impulsion aux différents acteurs. Espérons qu'au bout du compte, le Gouvernement Collinet Makosso nous fasse trouver le suc de sa volonté tant des fois affirmée de changer les choses, de restaurer l'autorité de l'Etat, de mieux gérer les finances publiques, de s'appuyer sur le dialogue social, de tendre la main à l'entreprenariat, d'affronter les questions urgentes de santé, de payer plus régulièrement les pensions des retraites... Les mots sont dits et ils sont à leur place. Il nous faudra maintenant les voir garnis d'un peu de chair.

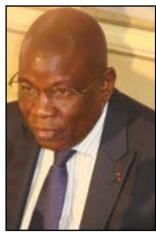
Albert S. MIANZOUKOUTA

DÉCLARATION DE PATRIMOINE

La Cour suprême entend faire appliquer la loi

La Cour suprême s'est réunie le vendredi 16 juillet dernier sous la direction de son premier président, Henri Bouka, pour adopter les modalités pratiques de mise en œuvre de la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration du patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique.

ette réunion fait suite, d'une part à l'obligation édictée par cette loi et d'autre part, à l'engagement contenu dans la déclaration de politique générale du premier ministre, chef du Gouvernement à l'Assemblée nationale. Il déclarait en substance qu'il faut bannir les comportements déviants, c'est-à-dire mettre en exerque toutes formes



Henri Bouka

d'exemplarité des cadres à tous les niveaux et l'obligation de transparence dans la gestion de la chose publique. La loi sur la déclaration du

patrimoine fait suite à la vo-

(Suite en page 5)

SANTE

Ma Fulin au chevet des enfants drépanocytaires

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a remis à la Fondation Congo assistance, un financement pour l'achat de vaccins polysaccharidiques pneumo 23 destiné aux enfants drépanocytaires du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette Sassou Nguesso. Ce don a été réceptionné le lundi 12 juillet 2021 par Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo assistance, en présence du Professeur Alexis Elira Dokekias, directeur général de ce Centre.

xpliquant le sens du geste, ∙Ma Fulin a souligné qu'il ∎s'agit d'un don de 250 kilos de vaccin pneumovax de 550 doses. «Notre humanité est sous la menace de la COVID-19 et nous mènerons à bien cette lutte importante mais pénible contre cette nouvelle épidémie. Il ne faut pas oublier les autres épidémies qui menacent notre population. L'ambassade de Chine et la Fondation Congo assistance ont créé un partenariat dans le cadre d'une coopération vaste dans le domaine social. Ce genre de coopération a toujours pour but de renforcer l'amitié entre la Chine et le Congo et de contribuer à l'amélioration des conditions de santé de la population congolaise», a-t-il dit. Michel Mongo a précisé que

cette année la Fondation Congo assistance a décidé d'apporter un accent particulier dans la vaccination des enfants drépanocytaires. Dans cette phase de pandémie à COVID-19, il fallait renforcer l'immunité des enfants drépanocytaires pour leur apporter un vaccin. «Nous avons recu un financement de la Chine, et nous l'avons affecté en totalité à l'achat du vaccin des enfants drépanocytaires. Avec les amis du Centre de la drépanocytose, nous avons fait un arbitrage pour savoir combien d'enfants seront vaccinés. Nous faisons un travail de plaidoyer et interpellons les pouvoirs publics afin qu'ils puissent savoir qu'il y a des enfants qui doivent avoir un traitement spécifique. S'ils ne sont pas dans le cadre du pro-



Ma Fulin remettant un échantillon du vaccin

gramme élargi de vaccination, le Gouvernement doit voir dans quelle mesure insérer ces vaccinations dans le cadre du projet global», a-t-il déclaré.

Au nom des patients drépanocytaires, le Pr Alexis Elira Dokekias s'est félicité de ce don important de la part de la Fondation Congo assistance et de l'ambassade de Chine. Le patient drépanocytaire, a-t-il fait savoir, est un patient qui représente un déficit de l'immunité, ce déficit est lié au fait que celui-ci a une rate qui ne fonctionne pas et ne peut plus produire certaines protéines importantes contre certaines catégories de microbes. «Nous avons reçu un important don. Plus de 1000 enfants ont reçu ces vaccins à Brazzaville, à Pointe Noire, à Dolisie, à Nkayi. Ce vaccin va protéger ces enfants contre les infections pulmonaires méningées, les infections des os ou les infections généralisées. Le vaccin est gratuit aux patients drépanocytaires», a-t-il indiqué.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

AFFAIRES SOCIALES ET ACTION HUMANITAIRE

Don de deux bus pour la morbidité des personnes vulnérables

Dans la cadre du volet social du projet Africa Back Bône, destiné à accompagner les populations vulnérables, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a remis officiellement le 13 juillet dernier à sa collègue des Affaires sociales, Mme Irène Mboukou, deux bus Coaster, destinés à l'Institut national des aveugles et à l'Institut des jeunes sourds.

ar cette donation, le ministre Léon Juste Ibombo estime que son département a répondu à une urgence sociale qui est celle de pouvoir autonomiser les personnes vulnérables. «Dans le cadre d'un projet commun avec la Banque africaine de développement (BAD), nous avons jugé bon de doter l'Institut national des aveugles et l'Institut des jeunes sourds de deux bus qui permettront la mobilité des personnes vulnérables», a-t-il expliqué.

Il a saisi l'opportunité de cette cérémonie pour présenter le projet Africa back Bône, voulu par les Chefs d'Etat africains de la zone CEMAC et qui «vise à interconnecter les pays de la sous-région en réseau fibre optique très haut débit. C'est un projet intégrateur qui fera en sorte que les Etats de l'Afrique centrale puissent utiliser les routes internationales très haut débit d'interconnexion et qu'on ne puisse plus avoir des redondances. A ce jour, nous avons déjà finalisé une interconnexion avec le Gabon. Nous sommes en train de terminer l'interconnexion avec le Cameroun», a-t-il fait savoir.
La ministre Irène Mbakou a remercié son collègue pour ce geste de cœur. Elle a indiqué que ces bus seront utilisés à bon escient. «Ces personnes qui vivent avec handicap, nous les apercevons, nous les voyons à distance, la vie n'est pas facile. Les enfants qui vivent avec handicap sont difficilement scolarisés. Souvent, les parents manquent de moyens pour pouvoir les déplacer», a-t-elle souligné.



Les deux bus

Elle a lancé un appel à l'endroit de la BAD. «Ne vous arrêtez pas là. Le ministère des Affaires sociales a besoin de votre accompagnement. Nous avons besoin de l'aide humanitaire. Continuez de nous as-

sister, tout comme les autres partenaires. Le volet social est très important pour nous au niveau des Affaires sociales», a dit Mme Irène Mboukou.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SANTE

Pour une informatique au service de l'hôpital et du patient

Le cabinet Conseil, équipements et technologies IT Médicalis, que dirige M. Jérémie Mouyokani vient de mettre sur le marché un logiciel purement congolais de gestion hospitalière dénommé «E-LGH». Sa présentation officielle a eu lieu le 26 juin dernier à Brazzaville. Destiné aux établissements sanitaires et aux professionnels de soins, il permettra entre autres, de gérer l'hôpital dans toutes ses composantes, tout en améliorant la qualité de l'offre de soins et de services.

Démontrant l'importance de l'instrument, Jerry Yannick Mouyokani, ingénieur en informatique, s'est appuyé sur un scénario

qui décrit le passage du patient de la réception, en passant par le laboratoire jusqu'à l'administration du traitement. «Le patient reçu disposera d'un identifiant unique qui va le suivre tout au long de son parcours à l'hôpital. Sur la question de la prescription des médicaments, cette application offre une ouverture conséquente sur la gestion de la pharmacie hospitalière. L'édition des rapports est automatique, le patient est au laboratoire ou à l'imagerie, le technicien saisit le rapport et intègre automatiquement son dossier. On ne verra plus le patient avec un dossier en main. Lorsque vous vous rendez chez un patient, vous avez sous les yeux son dossier complet»,

ASSEMBLEE NATIONALE

La représentante de la FAO reçue par Isidore Mvouba

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a reçu en audience le 15 juillet dernier la représentante de la FAO en République du Congo. Leurs discussions ont essentiellement porté sur l'appui de cet organisme onusien à l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

«Cette assistance concerne surtout le renforcement des capacités des parlementaires pour pouvoir appuyer de façon consis-



Pendant l'audience

tante la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo à travers toutes les lois alimentaires et l'amélioration du cadre juridique, incitative et institutionnelle des investissements, surtout privés, dans le développement agricole et assurer une bonne approche de la diversification économique à travers l'agriculture dans son terme très large», a déclaré Mme Yannick Ariane Rasoarimanana. Le 12 avril 2018, le Parlement congolais prenait date avec l'histoire, en procédant au lancement officiel de l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la deuxième du genre en Afrique, après Madagascar. Une association à but non lucratif dont la mission est de faire le plaidoyer pour l'amélioration des politiques et des dimensions clés de l'approche multisectorielle pour lutter contre la faim et la malnutrition; faire la promotion de mesures législatives liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sensibilisation à tous les niveaux sur les questions alimentaires et nutritionnelles et la fourniture d'un espace dédié au dialogue et aux échanges.

Un engagement pour les parlementaires à prendre une part importante dans la lutte pour la vie et le développement. Il s'agit pour eux de promouvoir des législations qui concourent à la lutte contre la faim, porter des messages liés à cette problématique en direction de leurs mandants pour une sensibilisation générale. De faire une large part au dialogue sur les questions liées à la sécurité alimentaire, d'organiser des échanges d'expérience avec d'autres Parlements dans le cadre de la diplomatie parlementaire. L'engagement politique du Parlement congolais s'inscrit dans l'objectif «Faim zéro à l'horizon 2030», la lutte contre la vie chère et la résorption du chômage des jeunes par l'agriculture.

KAUD



Le ministre Leon Juste Ibombo, au milieu pendant la séance de présentation

a-t-il expliqué.

Le ministre Léon Juste Ibombo a félicité et encouragé les promoteurs de cette application. Il a exhorté les responsables des services de santé à l'adopter. «Nous sommes très heureux parce que ce sont des jeunes congolais. Ils ont répondu à l'invite du Chef de l'Etat qui a demandé aux jeunes de s'insérer dans ce secteur», a-t-il dit, tout en assurant qu'un plaidoyer sera fait pour que ce logiciel soit adopté au-delà des frontières nationales

Pour le Dr Miambanzila Matoko, directrice de l'hôpital de Bacongo, il s'agit-là d'une avancée pour le Congo, «Si cet instrument pouvait être installé dans tous les hôpitaux en expérimentation à Brazzaville et à Pointe-Noire, cela permettra la circulation des informations assez fluides. Il facilite le travail inter-hôpitaux, et à l'intérieur des hôpitaux. C'est pour nous un soulagement si ça pouvait être mis en application», a-t-elle estimé.

Le directeur général du cabinet concepteur a appelé de tout vœu son utilisation par les centres sanitaires. Il a précisé que la maintenance de ce logiciel sera assuré par ses équipes. «Lorsque vous commencez à l'exploiter, nous avons la capacité d'en assurer la maintenance. Nous révons d'un hôpital 100% numérique», a-t-il indiqué.

E.M-O

COVID-19

Se rassurer du bon fonctionnement et du stockage des produits et matériels

Dans le cadre de l'évaluation des activités de l'Unité de gestion des produits et matériels de lutte contre la COVID-19 (UGPM), les ministres Charles-Richard Mondjo de la Défense nationale et Gilbert Mokoki de la Santé et de la population ont effectué une visite guidée de cette unité, située à Mpila, dans le 5è arrondissement de Brazzaville. C'était le samedi 17 juillet 2021.

'objectif était de se rassurer du fonctionnement et ■de la bonne gestion des matériels acquis pour lutter contre la COVID-19. Cette visite guidée s'est déroulée en trois phases : la présentation de l'unité de gestion, la visite guidée du bloc administratif et de l'entrepôt abritant les matériels et médicaments, ainsi que les infrastructures extérieures des matériels et équipements. Evoquant les catégories des produits et matériels en gestion à l'unité qui emploie essentiellement le personnel du ministère de la Défense nationale, le commissaire-colonel Jean-Albert Della, chef de l'unité, a souligné que les produits et matériels stockés sont essentiellement composés de médicaments, de dispositifs médicaux stérilisés et non stérilisés, des dispositifs de réanimation, des consommables et automates de laboratoires, des intrants, des réactifs et vaccins contre la COVID-19, etc. Une

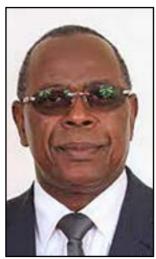
année après son opérationnalisation, a-t-il indiqué, l'unité de gestion a réceptionné des commandes gouvernementales passées auprès des partenaires étrangers et nationaux, des organismes internationaux, sans oublier des dons et legs des associations caritatives et de certains pays. A ce jour, l'unité a exécuté vingt-huit plans de distribution.

. Au regard des actions déjà réalisées, l'Unité de gestion envisage l'augmentation de la capacité de conservation des produits thermosensibles par l'installation d'une chambre froide additionnelle, l'amélioration des conditions de stockage dans l'entrepôt par l'installation du système d'aération, l'acquisition des matériels de levage et de manutention. A ce titre, les études de faisabilité sont en cours de finalisation. Le ministre Gilbert Mokoki a fait savoir que la présentation faite de l'unité prouve qu'il y a un bon dispositif de



Charles-Richard Mondjo

réception, de conservation et aussi de distribution. «Nous sommes rassurés que tout ce qui concerne la riposte contre la COVID-19, que ça soient les matériels ou les médicaments sont bien stockés, gérés et bien tenus parce qu'il y a une bonne comptabilité matière. Et, nous avons visité les lieux de stockage qui sont très aérés, ce qui permet de bien conserver tous les matériels et les médicaments. Nous partons d'ici avec une bonne impression, surtout une assurance que ce qui a été acquis est bien géré et sera bien utilisé». Et de poursuivre : «Le souhait à émettre s'est de pérenniser les acquis, ainsi que ce site de



travail, aussi instruire nos personnels pour qu'à la longue, nous puissions perfectionner nos méthodes de travail, nos dispositifs de conservation. Voyez, un tel établissement au Congo, je ne sais pas s'il y en a deux, si la COVID a permis de mettre en place ce dispositif, c'est parce qu'ailleurs il n'y en avait pas. Cette pandémie est venue évaluée nos capacités de gestion, de stockage des matériels médicaux, à partir de cela, je crois qu'il faut capitaliser une telle expérience pour l'élargir et la pérenniser ailleurs», a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

BACCALAUREAT GENERAL 2021

Jean Luc Mouthou salue le bon déroulement des épreuves

Le baccalauréat général s'est déroulé du 13 au 16 juillet dernier sur l'ensemble du territoire national. Ils étaient 93097 candidats à la conquête de l'enseignement supérieur, répartis dans 246 centres y compris 2 en Angola. Au terme de cette session, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a dressé un bilan satisfaisant, déplorant par contre la mort d'un membre du jury dans un accident d'hélicoptère la veille du démarrage des épreuves écrites.

e ministre de l'Enseignement préscolaire a ■visité le centre du lvcée Savorgnan de Brazza, à Bacongo, (2e arrondissement de Brazzaville), le dernier jour des épreuves. Il a saisi cette occasion pour remercier tous les acteurs à différents niveaux de responsabilité qui se sont engagés pour la tenue de cet examen. «Je voudrais remercier la presse pour son accompagnement qui nous a permis de relayer un certain nombre d'informations sur l'organisation de cet examen d'Etat. Je déplore un fait, celui de l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à un membre du jury qui se rendait dans son centre d'examen et salue à nouveau la dextérité de l'équipage qui a permis de ramener l'appareil au sol et de sauver d'autres vies», a déclaré Jean Luc Mouthou. Il a aussi salué la forte implication des membres du jury,

des cadres du ministère, qui

ont permis aux 93097 candidats de passer un «examen crédible pour lequel, on peut se satisfaire, nonobstant épiphénomènes guelgues observés dans certains départements et même à Brazzaville où on a constaté une recrudescence des actes de fraude. Je peux dire que la satisfaction est grande pour ce challenge que nous avons choisi très tôt à relever puisque lorsque nous sommes arrivés à ce ministère, nous étions à quelques semaines de l'organisation du baccalauréat et nous nous étions engagés à faire aboutir l'organisation de cette session», a-t-il poursuivi.

Jean Luc Mouthou s'est dit satisfait de ce que tous les services avant une expertise dans le domaine de la lutte contre la fraude ont été mobilisés. «C'est l'occasion de remercier tous les partenaires; la sécurité civile, les forces de police et de la gendarme-



Les candidats au dernier jour des épreuves

rie, la cellule de lutte contre la fraude en milieu scolaire, organe de notre ministère qui a fait un travail exceptionnel dans les différents départements et qui aura permis de

démanteler de nombreux réseaux mafieux structurés via whatsapp», s'est réjoui le chef de ce département.

Germaine NGALA

(Suite de la page 3)

lonté du souverain primaire exprimée à l'article 55 de la Constitution qui dispose que: «Tout citoyen, élu ou nommé d'une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celleci. conformément à la loi».

La cour suprême intervient pour en assurer le respect, à tous points de vue. Dans les tout prochains jours, elle adressera à chacune des autorités concernées une notification d'avoir à déclarer son patrimoine.

Simon William M'viboudou-

lou, avocat général près de la Cour suprême, a donné des précisions. «La procédure, est que nous allons arrêter tous les documents pratiques aui concernent cette loi. Donc nous attendons cette modalité qui reste que chaque autorité devrait être notifiée, c'est-àdire appelée à faire la déclaration de son patrimoine», a-t-il affirmé, tout en laissant entendre que les contrevenants subiront la rigueur de la

Pascal-Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Démocratie dans le monde: le Congo dans la catégorie régime autoritaire

L'Economist Intelligence Unit (EIU) a publié son rapport 2020 sur la démocratie dans le monde. Prenant en compte 50 pays d'Afrique sauf les Seychelles, le Soudan du Sud, la Somalie et Sao Tomé-et-Principe, le rapport fait un état des lieux de la démocratie sur le continent. Au total, sept pays africains sont des démocraties imparfaites, 14 sont hybrides (à mi-chemin entre régime autoritaire et démocratie), tandis que les 28 autres, dont le Congo, sont classés dans la catégorie régime autoritaire. Ainsi, dans le classement il faut descendre au 33e rang pour trouver le Congo. Le Mali, premier pays dans la catégorie régime autoritaire occupe la 23e place. Ce classement se base sur cinq familles de critères à savoir: le processus électoral et le pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture politique.

Campagne pour la déclaration du patrimoine: les choses sérieuses ont-elles commencé?

L'article 55 de la Constitution du 25 octobre 2015 dispose : «Tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi». Une obligation à laquelle les responsables concernés ne se sont jamais pliés depuis son adoption. La Cour suprême, plus haute juridiction du pays, a annoncé en fin de semaine dernière des sanctions à l'encontre de tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique qui ne va pas déclarer son patrimoine conformément à la loi fondamentale et aux autres lois en vigueur.

Le giratoire de Bayardelle dans l'insalubrité

Hier attrayant, le rond-point situé entre la Faculté des lettres, le Commandement de la Sécurité civile et l'Ambassade de Chine n'est plus que décharge publique. Des gens se sont arrangés pour qu'il en soit ainsi. Ils viennent y jeter toutes sortes de détritus: des bidons, des sceaux, des bouteilles en plastique, des pneus usés, des gobelets, etc. L'eau est devenue verdâtre, et apparemment le système de jet d'eau ne fonctionne plus. Qui doit intervenir pour que toute la saleté qu'on y observe dispa-

Un carrefour à risque, celui de la Patte d'Oie

Les automobilistes feignent d'ignorer que, arrivés au rond-point de la Patte d'Oie, à Brazzaville, ils doivent rouler avec prudence même quand ils ont la priorité. Nombreux n'observent pas ce principe. Un taximan roulant à tombeau ouvert sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso en direction de l'aéroport international Maya-Maya l'a appris à ses dépens jeudi 15 juillet dernier vers 11h. Il y a percuté l'arrière d'une voiture sortant de l'avenue des Premiers Jeux africains. Le chauffeur s'était engagé alors que les feux étaient au rouge. Un accident qui pouvait être évité!

Ces barrages de contrôle déguisés Les barrages de contrôle anarchique ont encore longue vie à Brazzaville. Pour les agents de la Force publique, c'est leur moyen privilégié de rançonner les camions-transporteurs et autres automobilistes. Un chauffeur de gros camion parti de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, a fait son témoignage sur les antennes de Radio-Congo. Pour se rendre à Boundji, dans la Cuvette, il a dénombré plusieurs barrages depuis l'avenue de France tenus par des policiers et des gendarmes. Ces derniers exigent systématiquement de l'argent aux chauffeurs: Pont de la Pointe Hollandaise (2000 francs CFA), Ouenzé-Manzanza (2000 francs CFA), rond-point Koulounda (2000 francs CFA), Tsiémé (2000 francs CFA), PSP Kibéliba (2000 francs CFA), rond-point Mikalou (2000 francs CFA), à la hauteur du Lycée Thomas Sankara (2000 francs CFA) CFA), a la flatteur du Lycee Frioritas Safrikara (2000 francs CFA), station Nkombo (2000 francs CFA), Congo-Chine (5000 francs CFA), vers Kintélé (5000 francs CFA). Ce n'est pas tout : au péage de Lifoula (30.000 francs CFA), à 45km (10.000 francs CFA), Gnié (5000 francs CFA), Léfini (3000 francs CFA), à Ngo (3000 francs CFA), Ollombo (5000 francs), Oyo (2000 francs CFA), Ohouya (3000 francs CFA), Roundii (3000 francs CFA) francs CFA), Obouya (3000 francs CFA), Boundji (3000 francs CFA). A l'aller comme au retour, ce transporteur paye donc au total, selon nos calculs, 105.000 francs CFA. Des montants sans traçabilité malgré les dénonciations et les multiples internellations des autorités. Ces tracasseries sont à l'origine de la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché, mais l'Etat est incapable de mettre de l'ordre.

Le calvaire des ex-travailleurs de l'ex-ATC-CNTF

Les ex-agents de l'ex-CNTF (Chantier naval et des transports fluviaux) ne savent plus à quel saint se vouer. Après de nombreuses années de service dans cette entreprise, ils avaient été jetés dans la rue en 2014 sans droits. Le site de leur entreprise, vendu, sera bientôt démoli pour faire place à un centre commercial de la société immobilière MOCA. Qu'a-t-on fait de l'argent générée par la vente du patrimoine de l'entreprise? Des pères de famille, confrontés aux pires difficultés matérielles, ont vu leurs foyers voler en éclats. Certains, expulsés par leurs logeurs, sont toujours en quête de toit. Ils sont montés au créneau la semaine passée. Ils exigent le payement de leurs droits, d'un montant d'un peu plus de 7 milliards de francs CFA et l'apurement des arriérés de salaire estimés à 6 milliards de francs CFA avant toute expulsion. Certains disent qu'ils partiront de cet endroit calmement, mais de force ils ne

«Le développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

INTERNET

Optimiser la gestion du CGIX

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) a organisé les 29 et les 30 juin dernier, à Brazzaville, un atelier de réflexion et de renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème internet en hybride et en visioconférence. Cet atelier a permis au Régulateur d'emmener l'ensemble de ces acteurs à mettre en place un modèle de gouvernance du point d'échange internet du Congo (CGIX) et d'améliorer la qualité des flux internet au niveau national.

L'atelier visait à optimiser la gestion du CGIX, plateforme d'échange du trafic internet national. Deux experts de la RDC et du Burkina Faso ont présenté leurs expériences par visioconférence.



Vue des séminaristes

Le CGIX est une infrastructure qui réunit les différents fournisseurs d'accès internet qui sont interconnectés et qui échangent sur la pratique locale internet. Ce point d'échange a été mis en place en mai 2013, a souligné Chancelle Mbara, responsable technique CGIX à l'ARPCE

Une évolution en termes de quantification du trafic internet partant des débits jusqu'au volume de données a été constatée. «En 2013, nous avions des débits de l'ordre de 6 kilobits par seconde, aujourd'hui, nous avons en moyenne des débits de 6 mégabytes par seconde, et les volumes des données sont passés de mégabits à des Téra octét. Du côté des opérateurs, ce point d'échange leur permet de réduire les coûts de la capacité de la bande passante internationale. C'est une infrastructure qui leur donne des opportunités», a précisé la responsable technique CGIX

Les opérateurs ont suivi les meilleures pratiques de configuration BGP dans un réseau, développé par Joseph Millogo, directeur exécutif Point d'échange BFIX du Burkina Faso et les techniques de management, par Nico Tshintu, directeur des opérations RDC-IX de la RDC.

A l'issue de cet atelier, les opérateurs ont mis en place un cadre de gestion commun du point d'échange internet qui va permettre de faire participer tous les acteurs connectés y compris l'ARPCE. Cette activité a également permis aux fournisseurs d'accès internet nouvellement créés au Congo à prendre connaissance de cette infrastructure qui existe depuis longtemps.

L'atelier initié par l'ARPCE répondait à un certain nombre de problématiques liées à la compréhension par les acteurs des enjeux du CGIX afin de tirer profit de ses atouts; la prise en compte du CGIX dans le processus de prévision des tendances de l'écosystème et la nécessité du renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème internet national.

Le CGIX est une initiative de l'ARPCE, lancée depuis mai 2013. Tenant compte de son importance, il a été choisi par l'Union Africaine (U.A) comme point d'échange internet de la sous-région Afrique centrale, dans le cadre de son projet AXIS. A la faveur de la 2º édition du salon Osiane, le CGIX a été connecté au GABIX du Gabon à travers un accord d'interconnexion signé entre les autorités de régulation du Congo et du Gabon.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

QUI ME REPONDRA?

A quand la réhabilitation du centre de rééducation des jeunes de Louvakou ?

Angèle PETO (Nianga, Niari)

IMPÔTS

Maîtriser le code forestier et les taxes qui le sous-tendent

Le projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), financé par la Banque mondiale et placé sous la tutelle du ministère de l'Economie, a organisé une formation au profit des cadres de l'administration fiscale sur le code forestier et les taxes forestières, à Brazzaville, du 21 au 25 juin dernier. Cette formation s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit forestier. Les travaux ont été ouverts par Ludovic Itoua, directeur général des impôts et des domaines, en présence de Ferdinand Doukaga Kwanda, le nouveau coordonnateur du PRISP, et de Noël Kouadio, expert-comptable de nationalité ivoirienne, consultant international, coordonnateur de la formation.

a formation avait aussi pour but d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'action publique pour l'amélioration de la mobilisation des recettes hors pétrole.

Les participants sont venus de Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville et Ouesso. Cet atelier a permis au personnel de l'administration fiscale de mieux maîtriser les dispositions sur la composition du domaine forestier national et sa gestion, sur l'exploitation économique du domaine forestier de l'Etat et la transformation des bois, le calcul de l'assiette et la liquidation des taxes et des redevances assujetties à l'exploitation et à la commercialisation

des produits forestiers.

A l'ouverture des travaux, Ludovic Itoua a invité ses cadres à bien acquérir les connaissances de la règlementation forestière. «Au vu des réformes qui sont mises en place, nous arrivons à cette formation, parce qu'effectivement la fiscalité forestière doit être du domaine de la fiscalité de manière globale», a-t-il dit. Noël Kouadio, a révélé que l'étude de l'audit fiscal du secteur forestier en 2017 a été faite par lui. La fiscalité forestière, a-t-il poursuivi, nécessite une formation particulière parce que dans tous les domaines, il y a des spécificités. Aussi bien qu'il y a une fiscalité



Photo de famille

pétrolière et une fiscalité minière, il y a aussi une fiscalité forestière avec des particularités qui doivent être connues et sues des agents du fisc.

A la fin de la formation Ferdinand Doukaga Kwanda, a souligné: «La modernisation de l'administration fiscale de notre pays s'inscrit à juste titre comme un engagement pour faciliter la mobilisation des ressources publiques hors pétrole»

C'est M. Saya-Moukassa qui a clôturé les travaux. «L'audit du secteur forestier avait permis de faire ressortir les forces et les faiblesses de l'administration fiscale, dont la gestion des taxes forestières liées à la fiscalité», a-t-il rappelé.

Un participant, Guy Wilfrid Passy-Goma, inspecteur principal des impôts, a dit: «Le secteur forestier est un domaine technique et spécifique, il a été de bon aloi que nous puissions avoir un aperçu sur le volet technique pour que nous puissions travailler en synergie avec les administrations sœurs comme le trésor, les douanes et l'économie forestière».

Philippe BANZ

COOPERATION CONGO-VENEZUELA

Renforcer les relations par la formation des étudiants

'ambassadeur du Venezuela au Congo, Anibal José Manquez Munoz, va octroyer 20 bourses aux étudiants congolais pour aller étudier au Venezuela, principalement en médecine et dans d'autres filières. L'annonce a été faite le 27 juin dernier lors d'une entrevue avec Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé.

La relation d'amitié entre le Congo

humaines dans le domaine de l'énergie et du pétrole à l'Université Denis Sassou-Nguesso qui est une Université à vocation panafricaine. «Nous sommes disposés à soutenir ce projet en plein développement. Le Congo est un pays producteur de pétrole».

L'ambassadeur a annoncé au ministre de la Coopération, la récupération du film intitulé «Manioc» tourné au Congo il y a 38 ans par deux cinéastes vénézuéliens. Ce film, a-t-il affirmé, sera projeté



Anibal José Manquez Munoz et Denis Christel Sassou-Nguesso

et le Venezuela s'inscrit dans le domaine de la fraternité réelle, dans le cadre de la consolidation rapide des relations historiques d'amitiés, culturelles, politiques, économiques, a indiqué l'ambassadeur. Les deux hommes ont également examiné toutes les dispositions sur la formation du peuple congolais à travers des formation des ressources

avec le concours de la directrice du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. «Tout ceci s'inscrit dans le cadre de la relation de jumelage entre Brazzaville et Caracas, les deux capitales. Nous félicitons le ministre qui nous a fait l'honneur de cette réunion fruitive et productive», s'est-il réjouit.

A.N'K.-K.

COOPERATION

Définir les bases avec l'apport du PNUD pour développer la gouvernance



Maleye Diop et Luc Joseph Okio pendant leur entrevue

L'entrevue entre Luc Joseph Okio, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat et Maleye Diop, représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo a porté essentiellement sur la gouvernance. La rencontre a eu lieu à Brazzaville, jeudi 8 juillet 2021. Pendant leurs échanges, les deux personnalités ont mis l'accent sur les réformes à mener pour une bonne gouvernance au profit de l'Etat

mener pour une bonne gouvernance au profit de l'Etat.

Pour Maleye Diop, la réforme de l'Etat est une action centrale dans la démarche de tout pays, parce qu'elle appuie la vision et aussi pour accompagner les différents efforts. Le représentant du PNUD a rappelé que dans son accompagnement du pays, il a eu à travailler avec les prédécesseurs qui ont été à la tête de ce ministère, sur cet aspect de la réforme de l'Etat. «Un plan stratégique était déjà élaboré qui déclinait les grandes actions pour le réaliser. A cette entrevue, le ministre délégué s'est dit d'accord avec ce plan stratégique et il est intéressé à travailler sur cette base».

Ainsi, Luc Joseph Okio et Maleye Diop vont procéder à étudier les possibilités de mettre en œuvre ce plan. Le PNUD est l'agence onusienne qui s'occupe des aspects de gouvernance économique, politique, administrative et locale. La réforme de l'Etat s'inscrit dans le processus de la gouvernance administrative. L'institution onusienne dispose d'une expertise à travers le monde, a rappelé Maleye Diop.

Le représentant du PNUD a renouvelé l'engagement d'accompagner le ministère dans la réforme de l'Etat. Cette institution onusienne va aussi encourager la coopération sud-sud avec des pays qui ont de l'expérience en la matière pour améliorer ce qui se fait au Congo.

Ph. B.

CENTRAFRIQUE

La commission Vérité, Justice et Réconciliation bientôt opérationnelle

Le Président Faustin Archange Touadéra a lancé vendredi 16 juillet dernier, à Bangui la rentrée judiciaire de cette institution. La Commission vérité, justice et réconciliation (CVJRR), est l'une des recommandations de sortie de crise du forum de Bangui de 2015, reprise dans les accords de Khartoum de 2019. Les onze commissaires qui composent le bureau, ont prêté serment début juillet 2021.

a CVJRR sera dirigée par **L**Edith Douzima, avocate reconnue à Bangui. Elle entend se mettre au travail le plus rapidement possible: «Je crois qu'il n'y a plus de temps à perdre et nous devons commencer déjà à jeter les bases de nos actions», a-t-elle affirmé.



Cette institution doit permettre de rompre la spirale de l'impunité. «C'est la question de l'impunité qui est à l'origine des maux de ce pays. Nous pensons que nous devons beaucoup œuvrer pour qu'il y ait la justice», a poursuivi Edith Douzima.

Autre objectif, celui de la réconciliation: «La justice sociale est vraiment déchirée à cause des crises à répétition dans le pays et donc nous pensons que nous devons mettre ensemble nos compétences et nos expertises. Nous devons tout mettre en place pour qu'il y ait réconciliation véritable et non une réconciliation au bout des lettre», indique la première personnalité de la CVJRR.

Des consultations nationales ont été menées auprès de 2000 Centrafricains. Parmi les recommandations figure celle de la prise en compte des crimes graves commis depuis1959. «Tout le monde attend beaucoup de cette commission et je crois qu'il faudrait lui en donner les moyens. Sans quoi, nous ne pouvons pas faire grand-chose», a-t-elle renchéri.

A rappeler que cette équipe nouvellement formée, a tenu sa première réunion de travail lundi 19 juillet dernier.

Jesus, chef du Gouvernement. Dans le régime présidentiel de

Sao Tomé-et-Principe, c'est le

Premier ministre qui détient véritablement le pouvoir.

Sao Tomé-et-Principe, est un

petit archipel, situé en Afrique

centrale, et précisément dans

le Golfe de Guinée, proche

de l'Equateur. Avocat et président du Réseau panafricain

des jeunes pour la culture de

la paix, Romilson Silveira, 31

ans, très actif dans la société

santoméenne, souhaite que

le prochain Chef de l'Etat coo-

père avec le Premier ministre

pour prendre de bonnes déci-

sions, mais aussi trouver des

Gaule D'AMBERT

RD CONGO

Hommage unanime au Cardinal Monsengwo à Kinshasa

L'avion en provenance de Paris (France) et transportant la dépouille du Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, s'est posé, dimanche 18 juillet 2021, à l'aéroport international de Ndjili à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. La dépouille du défunt prélat a été accueillie avec grand hommage. Archevêque émérite de Kinshasa, il a largement contribué à faire avancer la cause politique de son

Le Cardinal Monsengwo s'est éteint le 11 juillet, à l'âge de 81 ans, à Versailles, près de la capitale française. Il a consacré une grande partie de sa vie à lutter pour la démocratie. De nombreuses personnalités étaient présentes pour accueillir ses restes. Au nombre desquelles, le Premier ministre Sama Lukonde, les présidents des deux Chambres du Parlement, ainsi que des représentants

des Eglises.

A l'arrivée de la dépouille du Cardinal, l'émotion était à son comble. Des prêtres, religieux, religieuses et fidèles laïcs évoquaient l'engagement du serviteur de Dieu pour l'amélioration des conditions de vie de la population. «Il a été le premier à critiquer les résultats des élections de 2006 et, depuis, il n'a pas arrêté de se lever contre l'injustice», a fait savoir l'un de ses concitoyens.



Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya



Le gouverneur de Kinshasa déposant sa gerbe de fleurs

De nombreux étudiants bénéficiaires de la bourse Laurent Monsengwo, étaient aussi présents. Certains sont devenus des cadres de ce pays. Ils ont dans l'ensemble vanté le bon père, dur, exigeant, mais compréhensif face aux difficultés de la vie. Des milliers de Kinois, émus, sidérés de voir l'un de leur prélat disparaître, se sont massés au bord des routes pour saluer le passage du cercueil du Cardinal Monsengwo. «C'est quelqu'un de valeur, on avait encore besoin de lui», a déploré un jeune homme. D'autres voix ont rappelé que le prélat était un père pour beaucoup d'entre eux. Il voulait le bien du Congo. Il était généreux, sévère, mais juste. On ne sait pas comment exprimer notre tristesse.

La dépouille du cardinal est peu après arrivée à la cathédrale Notre Dame du Congo, dans la commune de Lingwala où une messe de requiem a été célébrée par Mgr José Moko, évêque d'Idiofa, président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). Il a axé son homélie sur le bonheur de ceux qui meurent dans le Seigneur «car ils ne sont pas morts, mais ils se reposent». De nombreuses personnalités et fidèles ont pris part à cette messe. Dans le message qu'il a lu, le Gouverneur de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka a regretté la disparition du baobab, «figure paternelle de premier ordre, artisan de la paix et fervent défenseur de la vision "Kin Bopeto"». Etait aussi présente, une délégation venue de Brazzaville, dans laquelle, on pouvait noter la présence de la conseillère à la communication du Président de la République, Claudia Ikia Sassou-Nguesso, des ministres Denis Christel Sassou-Nguesso, en charge de la Coopération, Jean-Jacques Bouya, en charge de l'Aménagement du

Après la messe, la dépouille du Cardinal Monsengwo a été admise à la morque de l'hôpital Saint Joseph. La partie officielle des hommages est prévue, ce mardi 20 juillet à l'esplanade du palais du peuple, avant l'inhumation, mercredi 21 iuillet en la cathédrale de Lingwala.

A.P MASSAMBA

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Le futur Président attendu sur le terrain de la réconciliation

Les Santoméens ont voté dimanche 18 juillet dernier pour élire leur nouveau Président de la République. Un premier tour sans incident, sur fond de pandémie du coronavirus et marqué par la dette extérieure. Dix-neuf candidats en lice, mais pas le Président sortant. Evaristo Cravalho, qui ne s'est pas représenté.

e scrutin a mobilisé trois fois plus de candidats qu'il y en avait il y a cinq ans. Plusieurs électeurs disent attendre du futur Président, une personnalité capable d'unir la nation et de coopérer avec le Premier ministre pour faire avancer le pays qui a pris beaucoup de retard selon les observateurs.

De nombreux membres du parti au pouvoir, le Mouvement pour la libération de Sao Tomé-et-Principe, parti social-démocrate (MLSTP-PSD), pour lequel Guillaume Posser Da Costa, l'un des principaux favoris, qui porte les couleurs de ce parti. Les autres personnalités de proue qui prennent part à cette échéance sont Carlos Villa Nova, le candidat de l'opposition, de l'Action démocratique indépendante (ADI) et Delfim Das Neves, l'actuel président de l'Assemblée nationale. Tous les candidats dénoncent la corruption et le «banho», pratique endémique, à Sao Tomé qui consiste à procéder à l'achat des voix lors des élections.

Beaucoup d'électeurs ont voté sans heurt, malgré l'embarras du choix. Parmi les autres défis qui attendent le futur Président de la République, c'est celui



L'ambiance dans un bureau de vote

de l'Etat, fortement endetté envers l'Angola et la Guinée équatoriale, et dont les montants des dettes continuent à grimper considérablement.

Plusieurs priorités attendent donc, le nouveau locataire du palais présidentiel, qui doit également composer avec le Premier ministre Jorge Bom

entrepreneurs qui viendront s'implanter dans le pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

SENEGAL

Moustapha Niasse cède la tête de son part

Le président de l'Assemblée nationale se dit prêt à céder les rênes de son parti, l'Alliance des forces de progrès (AFP). Quant à son al-liance avec le Président Macky Sall, elle reste assurée jusqu'à 2024, au moins. Avec un air révolutionnaire. l'opposant est connu pour avoir en face de lui, les forces de l'ordre: dans son dos, le bâtiment de l'Assemblée nationale.

ésormais, l'homme d'Etat n'officie plus devant l'Assemblée, mais en son cœur. Il préside l'institution depuis juillet 2012, au lendemain de la victoire de son allié Macky Sall. et porte résolument ses projets de loi devant les députés. De son perchoir. le président du Parlement sénégalais distribue et retire la parole, rappelant méthodiquement les dispositions du règlement intérieur. Il a coutume de répéter, imperturbable, «Taisez-vous», des dizaines de fois sur un ton monocorde devant des députés survoltés, jusqu'à ce que l'assistance se calme. Il peut aussi s'agacer rapidement.



Moustapha Niasse

«C'est un homme de méthode, très attaché aux procédures et aux institutions, dit de lui Madieyna Diouf, l'un de ses plus vieux amis, avec qui il a fondé son parti, l'Alliance des forces de progrès. Il a aussi un sacré tempérament!» Depuis 2012, Moustapha Niasse a dirigé des débats souvent houleux au sein de l'Assemblée nationale. Il a

également mené des discussions qui ont conduit, à l'adoption de dispositions controversées. Perte de l'immunité parlementaire de l'ancien maire de Dakar Khalifa Sall en 2017, puis de son collègue de l'opposition Ousmane Sonko en 2021; adoption d'un projet de loi contre le terrorisme accusé de cibler directement le droit de manifester, ou. plus récemment, d'une réforme du code électoral excluant certains opposants du jeu électoral.

Sous le règne du Président Wade, si Moustapha Niasse était présent devant le bâtiment du Centre-ville, le 23 juin 2011, ce n'était certainement pas en tant que président de l'Assemblée nationale. En ce jour historique où, sous la pression de la rue, le président Abdoulave Wade avait finalement renoncé au projet de réforme constitutionnelle qui lui aurait offert un troisième mandat sur un plateau. Moustapha Niasse faisait partie des milliers de Sénégalais mobilisés pour obtenir le retrait du projet de loi.

Thomas Julien BOUEMBOU

TEMOIGNAGE

Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya: Mission accomplie!

Le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya a accompli sa mission sur cette terre, le dimanche de l'envoi en mission, le 11 juillet 2021, à Versailles, en région parisienne, en France, où il venait d'arriver pour des soins.

e Christ envoyait ses disciples, deux par deux pour que la Vérité soit proclamée et la justice établie. Cette mission que notre Eminence a eu à mener parmi nous restera pour nous tous, une œuvre humaine à connotation divine à travers la médiation de toute sa vie de pasteur. C'est Jésus qui l'avait appelé, choisi tel qu'il était et envoyé au milieu de nous. C'est le même Jésus qui également, l'a accueilli dans son royaume de gloire, pour continuer sa mission et l'esprit et par l'amour répandu partout dans l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et dans le monde. Nous sommes convaincus que ce grand bibliste, premier exégète africain, mettra en exergue, même au ciel, l'œuvre évangélisatrice de son Maître. Parti de Kinshasa dans un état critique sans rien emporter sur sa route humaine, que son corps humblement confiant, pacifique, silencieux dans sa souffrance interne, nous montrait déjà des signes qui ne se relèveraient que, dans la demeure de la félicité céleste.

En effet, le Seigneur, après avoir demandé à son disciple d'annoncer la venue du règne de Dieu, il lui avait donné également, le mandat de le servir totalement pour la dignité des désœuvrés, des pauvres de son pays et de les libérer contre les injustices causées par les hommes du pouvoir quels qu'ils soient. Voilà pourquoi, dans ses prédications, notre Eminence. ne se réduisait pas à l'enseignement théorique d'une doctrine, mais plutôt amener les uns et les autres à faire l'expérience de la présence du Christ dans leur vie.

Dans ses interventions sociales, spirituelles, même politiques, le Cardinal démontrait que tout missionnaire, avait le devoir d'être communicateur de la Parole de Dieu et de l'amour du prochain. Voilà, pourquoi, il nous a transmis, par l'authenticité de son départ sans bruit, le flambeau de la lutte pour la paix, la justice et la vérité. Fidèle à sa devise: «In Fide Veritatis», nous aurons nous aussi le courage de tout donner avec foi et la vérité jusqu'au bout.

Déjà séminariste dans le diocèse d'Inongo et après son cycle de philosophie au Séminaire de Kabwe, il entra à Rome à l'Université pontificale Urbanienne pour son cycle de théologie. Il sera ordonné prêtre le 21 décembre 1963 pour le compte du diocèse d'Inongo par le Cardinal Grégoire Pierre Agagianian d'origine arménienne, qui fut préfet de la Congrégation pour la propagande de la Foi, aujourd'hui Congrégation pour l'évangélisation des Peuples.

Une fois devenu prêtre de Jésus Christ, il va poursuivre ses études toujours à Rome pour devenir en 1970, le premier Africain à obtenir le doctorat en Ecriture Sainte à l'Institut bi-

blique pontifical de Rome, avec une thèse préparée sous la direction d'Ignace de la Potterie, ayant pour sujet: «La notion du «Nomos» dans le Pentateuque

grec».

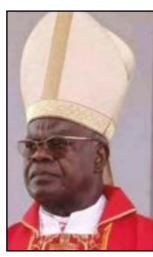
De retour au Zaïre (RDC), il va occuper différents postes de professeur de théologie aux Facultés catholiques de Kinshasa, aujourd'hui: Université catholique du Congo et dans plusieurs Séminaires notamment, celui de Jean XXIII à Kinshasa. De 1976 à 1980, il exercera la responsabilité de Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Zaïre. L'épiscopat

Nommé évêque auxiliaire d'Inongo, le 13 février 1980, il recevra la consécration épiscopale le 4 mai 1980 des mains du Pape Jean Paul II. Le 7 avril 1981, il sera transféré à Kisangani toujours comme évêque auxiliaire.

En 1984, élu président de la Conférence épiscopale du Zaïre (CEZ), il va conserver cette charge jusqu'en 1992, tout en étant membre du Conseil du Secrétariat général du Synode des évêques en 1987, poste auquel il sera réélu en 1990 et en 2001.

Lorsqu'il fut promu archevêque de Kisangani, en septembre 1988, je fis sa connaissance à Kinshasa de retour du Burundi où je venais d'assister au siège de l'ONU de Bujumbura à une session organisée par le Bureau international du travail (BIT) des Nations unies, dans le cadre de l'insertion des personnes vivant avec handicap.

Au CHU de Brazzaville, au Congo dans les années 1990, nous étions parmi les premiers pays d'Afrique centrale à utiliser l'appareil de cobaltothérapie, radiothérapie par voie externe dont la source d'énergie est le cobalt 60 radioactif, traitement pour les malades du cancer. Je recevais les patients venus de Kinshasa d'ailleurs et Mgr Monsengwo me recommandait et me confiait certains malades de son archidiocèse jusqu'aux termes de leurs soins. Ce fut réellement un homme



Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya

très attentionné, compatissant, sensible aux joies et aux souf-frances des uns et des autres. Il aimait l'Eglise, les ouvriers apostoliques et avait le respect des tout-petits. Homme de Dieu, il combattait la médiocrité à tous les niveaux, même dans les milieux religieux et sacerdotaux.

A la cathédrale Notre Dame du Congo de Kinshasa, nous assistâmes une fois à un concert classique de différents chœurs. C'est là où je découvris ses talents de musicien, de compositeur et de chanteur. Il aimait iouer du Bach, du Beethoven, de Debussy et d'Haendel au piano, à l'harmonium ou à l'orque. Il s'intéressait aussi à notre Chœur Crédo du Congo, surtout à toutes nos compositions musicales. Il était question que le Chœur Crédo de Brazzaville dont je suis la marraine, puisse traverser et donner des concerts à Kinshasa. Il aimait écouter notre musique dans sa voiture, nous étions très honorés de cette considération.

Au cours d'une conférence internationale sur les droits de l'homme à New York, aux Etats-Unis, il me parla de rencontrer le père Godé Iwele, oblat de Marie Immaculée, installé aux Etats-Unis d'Amérique et qui écrivit un livre sur lui: «Mgr Monsengwo, acteur et témoin d'histoire, Louvain-la-Neuve, aux éditions Duculot. Je fus donc ravie de rencontrer l'auteur aux Etats-Unis et de lire ce livre de 229 pages avec beaucoup d'intérêt.

Lorsqu'il venait à Brazzaville, de temps à autres, il célébrait la messe dans la chapelle de la Maison généralice des Religieuses congolaises du Rosaire et dans celle des Saintes Plaies de Jésus, à la Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCFB).

Èn politique, il avait su s'imposer comme l'un des acteurs politiques maieurs de la période de retour à la démocratie qui a suivi le régime de feu Président Mobutu. Ăinsi en 1991. il devient président du Bureau de la Conférence nationale souveraine, puis, de 1992 à 1996, du Haut Conseil de la République (HCR), érigé en Parlement de transition en 1994. Nous, nous avons le souvenir que pendant que nous avions notre Conférence nationale souveraine (CNS) également à Brazzaville. au Congo sous la présidence de Mar Ernest Kombo, son influence au Zaïre était une force pour nos pays respectifs à cette ouverture de la démocratie.

En 1997, Mgr Laurent Monsengwo Pasinya était élu président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM), poste qu'il occupera jusqu'en 2003, pendant qu'en 2002, il devenait vice-président de «Pax Christi international». En 2004, il fut élu président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO). A la suite de cette désignation, face aux rumeurs l'annonçant candidat à l'élection présidentielle, il déclara lors d'un point presse que nous avions tous suivi avec attention: «Je n'envie pas le pouvoir politique..., si je le voulais, je l'aurais pris en 1997, avec la chute de Mobutu mais je ne l'ai pas fait, car mon pouvoir ecclésiastique est mille fois supérieur au pouvoir politi

Le cardinalat

Evidemment, avec toutes ses potentialités, rien ne pouvait nous surprendre qu'à la mort du Cardinal Frédéric Etsou Nzabi Bamungwabi, (religieux scheutiste, Congrégation du Cœur Immaculée de Marie, archevêque de Kinshasa en 1990 et décédé le 6 janvier 2007 à Louvain, en Belgique) que Mgr Monsengwo soit désigné par sa Sainteté le Pape Benoît XVI à occuper le siège métropolitain de Kinshasa, le 6 décembre 2007. Il sera créé Cardinal au consistoire du 20 novembre 2010 avec le Cardinal Robert Sarah de la Guinée

Conakry (préfet émérite de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements et membre de la Congrégation pour les Eglises orientales). Après la démission du Pape Benoît XVI devenu émérite, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya va participer en 2013, au conclave qui élira le Souverain pontife, le Pape François. Le 13 avril 2013 de la même année, le nouveau Pape constitue un groupe de huit prélats issus de tous les continents. Ils seront chargés de l'épauler à la réforme et la révision de la Constitution apostolique «Pastor Bonus». Le même mois, c'est-à-dire, 9 jours après la charge confiée par le Saint Père, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya sera de nouveau honoré, le 22 avril 2013, à recevoir le doctorat honoris causa à l'Institut catholique de Paris. De nombreux théologiens, exégètes y furent conviés. On retrouvait dans ces lieux des «grosses têtes de l'in-telligentsia catholique. Tout un parterre des hommes de lettres et de sciences». Ce fut très impressionnant! Du français à l'italien, de l'espagnol à l'anglais, toutes les langues y passaient. On se croyait y passaient. On se orogan à la Pentecôte des érudits! Le 9 septembre 2014, il fut

également nommé par le

Pape François, Père synodal

pour la troisième Assemblée

générale extraordinaire du Sv-

node des évêques sur la Fa-

mille qui se déroulait du 5 au

19 octobre 2014, en qualité de membre du Conseil ordi-

naire du synode des évêques.

A 79 ans, cette grande figure

de l'Eglise catholique d'Afrique,

céda sa cathèdre à la tête de

l'archidiocèse de Kinshasa, au Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, en novembre 2018.

Nous nous souviendrons toujours, qu'il était l'une des voix qui prenaient position sans crainte: «Que les médiocres dégagent». Il dénonçait des mystifications présentées comme informations véridiques et fiables et souhaitait que la vérité l'emporte sur le mensonge systématique. En bon visionnaire, il luttait pour la justice, rien que la justice, la paix et le bien-être du peuple africain.

Agé de 81 ans, l'archevêque émérite de Kinshasa, Son Eminence le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, a tiré sa révérence sur la terre des hommes. Ce proche du Pape François, reste et restera pour nous tous, un vrai témoin et acteur clé de l'histoire contemporaine de son pays, de l'Afrique et du monde. Nombreux d'entre nous l'ont connu, côtoyé, admiré et félicité. Il a rejoint le Père de gloire, pour laisser monter vers lui, le chant de son cœur composé lors de sa messe d'action de grâces après son élévation au cardinalat: «Kinshasa, lève-toi, resplendis de la lumière du Christ! Kinshasa, teleme ongenge na mwinda mwa Kristu!». Če chant s'éploie en lumière et remplit le ciel de Dieu dans tout l'univers. A l'unanimité, nous faisons monter nos prières vers Toi Seigneur, pour que son âme repose dans la paix, et que les anges l'accueillent dans la solennité des cieux étoilés, suivi d'un concert de voix angéliques et d'Ave Maria qu'il aimait fredonner en l'honneur de Notre Dame du Rosaire, lui qui était né un 7 octobre 1939. Encore une fois Eminence, que votre devise vous accompagne au ciel, dans la joie de votre belle mission accomplie: «In Fide Veritatis»! Amen!

Sœur Marie Brigitte YENGO Religieuse Congolaise

PROGRAMME DES FUNE-RAILLES DU CARDINAL LAURENT

MONSENGWO PASINYA

Le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa, porte à la connaissance de tous les fidèles catholiques et de toutes les personnes de bonne volonté le programme suivant pour les obsèques le mercredi 21 juillet 2021 du Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya:

<u>Du mardi 13 au vendredi 16 juillet:</u> Messes et prières dans les paroisses et communautés religieuses <u>Samedi 17 juillet:</u>

Arrivée de la dépouille mortelle 9h: Arrivée de la dépouille mortelle

10h: Accueil de la dépouille mortelle à la cathédrale

12h: Dépôt de la dépouille mortelle à la morgue de l'Hôpital Saint Joseph *Mardi 20 juillet:*

Célébration solennelle de l'eucharistie à l'esplanade du Palais du peuple

9h: Arrivée de la dépouille mortelle 9h30: Arrivée des officiels

10h30: Messe

Mercredi 21 juillet:

9h30: Messe + oraison funèbre + absoute + inhumation en la cathédrale Notre-Dame du Congo

N.B.: Quelques recommandations

1.Tous les jours à 17h:

Faire retentir les cloches dans toutes les paroisses pour inviter à la prière

 Respect strict des gestes barrières (port correct des masques, lavement de mains, distanciation, se désinfecter régulièrement, etc)
 Un livre des condoléances sera ouvert à partir de jeudi à l'archevêché

Fait à Kinshasa, le 13 juillet 2021

Abbé Georges NJILA J Chancelier

NECROLOGIE

L'abbé Alain Kibamba, vicaire de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké et la famille Kibamba annoncent le décès de leur père Henri KIBAMBA, membre de l'Archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique) de la paroisse Saint François d'Assise de Brazzaville, survenu le 14 juillet 2021. La veillée se tient au n°23 rue Bergère à Bacongo.

L'enterrement aura le lieu le mercredi 28 juillet 2021 à Brazzaville.



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

L'abbé Norbert Mbundzu repose désormais au cimetière diocésain

La Place mariale de la cathédrale du Sacré-Cœur de Brazzaville a vibré de manière authentique à l'occasion de la messe des funérailles de l'abbé Norbert Mbundzu, curé de la paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou, rappelé à Dieu le jeudi 10 juin 2021, des suites d'une courte hospitalisation et inhumé le lundi 21 juin 2021. A la suite de cette messe des funérailles, le cortège funèbre du défunt prêtre s'est rendu au Petit cimetière de la mission près de la cathédrale du Sacré-Cœur où repose désormais celui qui était affectueusement appelé : «Ya Mbundzu».

résidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, administrateur apostolique de Dolisie, et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Plusieurs prêtres venus de différents diocèses du Congo et de diverses structures d'Eglise ont concélébré. Au nombre de ces concélébrants, il y a eu les abbés Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé du clergé, des séminaires et des vocations, dans l'archidiocèse de Brazzaville, etc.

Une foule compacte composée de religieux et religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs venus de diverses paroisses de l'archidiocèse, notamment de la paroisse où le défunt prêtre a exercé son ministère sacerdotal jusqu'à ses derniers jours de son pèlerinage terrestre, avait pris part à cette messe animée par les chorales Kenguélé de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, Les Saints Martyrs de l'Ouganda de la paroisse du même nom que la chorale, toutes deux fondées par le défunt pasteur et Vierge Marie de la paroisse où le regretté prêtre a été curé jusqu'à sa fin de vie terrestre, ainsi que les chœurs diocésains Les Amis du Grégorien et La Schola Populaire. C'est l'abbé Mathieu Bakanina, curé de la paroisse Saint Pie X de l'OMS, qui a lu la biographie du défunt, tandis que l'abbé Pierre Zatwuli Ikwal a fait un témoignage sur le regretté pasteur.

Le privilège de prononcer l'homélie a échu à l'abbé Donatien Bizaboulou, condisciple au séminaire et cadet du défunt dans le sacerdoce, originaire de la même paroisse que celui qui avait quitté cette terre des hommes et vicaire épiscopal chargé du clergé. Au cours de l'homélie, le prédicateur a épinglé des souvenirs poignants et édifiants qu'il a gardé de la vie du défunt. «Nous avons tous connu le franc parler de «Le Front». Il n'avait pas de grande diplo-



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou bénissant le caveau

demanda un balai. Lui-même se mit à balayer l'église du village et à célébrer des messes. Alors voyant les autochtones du village, notamment M. et Mme Ngondo, il leur dit : «Mais honorez votre coin, honorez votre village, comment une église comme ça! Vous en avez les moyens, honorez !» Cela n'était pas tombé dans les oreilles de sourds. Aujourd'hui, M. et Mme Ngondo

C'est à l'abbé Tisset Nkoueri-mpio, vicaire de la paroisse en deuil, qu'a échu l'honneur de prononcer un témoignage sur la vie et l'œuvre du défunt. Au cours de son témoignage, l'orateur a rappelé les grands moments de la vie communautaire passée avec ce bull-dozer pastoral qu'aura été « Ya Mbundzu ».

Peu avant la fin de la messe ayant pour coryphée l'abbé Thierry Wilfrid Dialembontsoni, Mgr Anatole Milandou a fait une mise au point particulière sur le moment du dépôt des fleurs pendant la messe des funérailles: «Les fleurs doivent être déposées au début de la messe pendant que se déposent les signes baptismaux: lumière, croix, vêtement blanc et y demeurent durant toute la messe pour n'être retirées qu'à l'absoute». Puis il a évoqué certains faits saillants de la vie du défunt.

Au terme de cette célébration eucharistique riche en émotions, Mgr Louis Portella Mbuyu a prononcé la prière du dernier adieu avant que la procession des prêtres et d'évêques ne s'ébranle vers le Petit cimetière de la mission où Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a fait la prière de bénédiction de la tombe peu avant l'inhumation.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Qui était l'abbé Norbert Mbundzu ?

Abbé Norbert Mbundzu

Né le 20 juillet 1950 à Mbandza Nganga, à 17 Km de Brazzaville, de Papa Antoine Mbundzu et de maman Germaine Oumba, d'une fratrie de 11 enfants, il est le deuxième, cinq défunts, six frères et sœurs encore en vie. Il se trouvait être la cheville ouvrière et finalement le chef de famille demeurant sur l'avenue Abbé Mbundzu à Loua. Il a fait le séminaire de philosophie et de théologie à Kinsoundi, à Brazzaville. Diaconat en 1985 à la paroisse Saint Théophile de Kindamba par Mgr Anatole Milandou. Presbytérat, le 5 avril 1986, par Mgr Anatole Milandou. Ses différents lieux d'affectation : paroisse Saint Joseph de Linzolo, paroisse Ndona Marie de Mfilou, paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouleké, paroisse Saint Esprit de Moungali, paroisse Saint Joseph de Linzolo, paroisse Saint Augustin de la Tsiemé, paroisse de Souanké dans le diocèse de Ouesso, paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda à Kingouari. Puis, à Ngabé. Ensuite, année sabbatique en France dans le diocèse de Rennes. Enfin, paroisse Saint Louis Marie Grignon de Montfort de Mikalou.

matie pour dire ce qu'il avait à dire ou à faire. Pourtant, c'est un bon pédagogue. Mais, il lui arrivait assez fréquemment de construire des guirlandes enchevêtrées lors de ses envolées oratoires dans la vulgarisation mêlée de vulgarité parfois. Dans nos souvenirs, je me rappelle de l'abbé Mbundzu comme d'un bulldozer au séminaire. Il s'était singulièrement fait remarquer par son efficacité au travail manuel. Un homme courageux, un homme fort. C'était un homme vrai. Homme sans détours, l'abbé Mbundzu était pétri en plus de simplicité. Pour lui, il ne servait à rien d'être bardé de diplômes pour être prêtre. Son langage cash était une arme redoutable. Il en a usé et abusé tout au long de sa vie sacerdotale. Pourtant Mbundzu portait le souci d'une évangélisation en profondeur pour le peuple de Dieu. L'abbé Mbundzu avait un grand ami, l'abbé Paul Babindamana. Et un jour, ils sont partis dans le nord du pays à Tchikapika. Dès qu'il arrive làbas, il demande s'il n'y a pas une église. On lui montre une petite bicoque dans un coin qui était très mal en point. Il ont construit à Notre-Dame de Tchikapika, une belle église, un beau presbytère, un beau couvent, cela grâce à la détermination de l'abbé Mbundzu. », a rappelé le prédicateur.

IN MEMORIAM

26 juillet 2008-26 juillet 2021. Voici 13 ans que le Révérend Père Jean Marie Grivaz nous quittait, après un séjour terrestre bien rempli.

A l'occasion de cet anniversaire, l'association Saint Michel, Immaculée Conception (ASMICO Bana Sango Grivaz- Tjrs Unis) organise une messe d'action de grâces par anticipation le dimanche 25 juillet, à 10h30, à la paroisse Notre Dame des victoires (Sainte Marie de Ouenzé) Tous ceux qui ont connu l'illustre disparu y sont fraternellement conviés.

Union de prières.

Le président de l'ASMICO.

DIOCESE DE KINKALA

Ordinations diaconales et fermeture de l'année pastorale

Dimanche 27 juin 2021, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala, a ordonné à la Place mariale de la paroisse cathédrale Sainte Monique quatre diacres, les abbés Farell Bimokono, Boldice Bindika, Blaise Kiesse et Christ Ravèle Mawa. Cette célébration a été couplée à la fermeture de l'année pastorale diocésaine. En présence des autorités politiques, administratives et militaires du département du Pool et de la commune urbaine de Kinkala, la messe a été célébrée en grande liesse, animée par la chorale du doyenné sud Voka et de la Schola populaire. Elle a commencé avec l'appel et la présentation des candidats au diaconat devant l'évêque et tout le peuple de Dieu, par l'abbé Jean-Baptiste Kintombo, directeur diocésain des écoles catholiques.



L'évêque de Kinkala et les nouveaux diacres

Chalberdy Farell Bimokono, né à Kindamba le 14 juin1991, fut envoyé à la paroisse Saint Matthieu de Mbanza-Ndunga, il a accompagné avec grand zèle la jeunesse et fut assidu à la prière du chapelet et de l'adoration au Saint Sacrement.

Belzare Boldice Bindika est né à Brazzaville le 23 décembre 1986. A la paroisse cathédrale Sainte Monique de Kinkala, son lieu de stage pré-diaconal, il a fait preuve d'efficacité, de rigueur, de responsabilité et de sérieux dans l'accompagnement des catéchumènes, de la jeunesse et des enfants.

Blaise Kiesse est né à Mindouli, le 15 avril 1991. Durant son stage pré-diaconal à la paroisse Saint Pierre Claver de Mayama, il a fait montre d'un zèle apostolique hors pair dans la catéchèse, les visites des communautés chrétiennes, et plus particulièrement il manifestait beaucoup d'attention aux personnes âgées et malades qu'il visitait régulièrement en leur apportant le corps du Christ

Christ Ravèle Mawa Bouetoussa, né à Vindza le 18 octobre 1989, fut envoyé à la Paroisse Saint François de Salles de Boko où il s'est révélé dynamique dans la visite des communautés chrétiennes et l'animation de la jeunesse et rend avec un grand soin les services liturgiques.

Basant son homélie sur l'évangile de Matthieu 20, 25-28, l'évêque de Kinkala a rappelé les fonctions liées à l'ordre des diacres selon le catéchisme de l'Eglise catholique: assister l'évêque et les prêtres dans la célébration des divins mystères, surtout de l'eucharistie, de la distribuer, d'assister au mariage et de le bénir, de proclamer l'évangile et de le prêcher, de présider aux funérailles et de se consacrer aux divers services de la charité. Le diacre, a-til renchéri, est au service des autres dans l'abaissement et dans l'humilité à l'instar du Christ qui est venu pour servir et non pour être servi. S'adressant particulièrement aux quatre ordinants, Mgr Ildevert les a ainsi exhortés: «imitez Jésus le modèle du service, soyez unis à lui. Et comme le dit le Pape François dans son exhortation apostolique La joie de l'Evangile, unis à Jésus cherchons ce qu'il cherche, aimons ce qu'il aime; au final c'est la gloire du Père que nous cherchons, nous vivons et agissons à la louange de sa grâce. Soyez des hommes enracinés dans le Christ notre maître et Seigneur, soyez des hommes proches de tout homme et de toute femme, attentifs à la misère et à l'angoisse de notre monde d'aujourd'hui».

Il s'en est suivi le rite d'ordination des quatre candidats au diaconat présidé par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga. Après les phases des civilités, l'évêque de Kinkala a clos l'année pastorale 2020-2021. Rappelons que cette eucharistie a connu beaucoup de prêtres concélébrant, venus de divers horizons. Il s'agit entre autres des abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala.

Aubin BANZOUZI

communauté catholique de ngampoko 500 chrétiens ont effectué un pèlerinage à Goma-tsétsé

Samedi 17 juillet 2021, cinq cents chrétiens de la Communauté paroissiale de Ngampoko ont effectué un pèlerinage à la paroisse Saint-Michel de Goma-tsétsé. Conduits par le père Jospin Bouetoumoussa, trinitaire, responsable de la communauté, ces pèlerins ont fait un aller-retour au sanctuaire africain international Saint-Michel de Goma-tsétsé.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants Place de la Fontaine ex-Camp 15 Août Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo Téléphone: (00242) 06 677 89 61/05 390 64 07 E-mail: salomonlouboula@gmail.com salomonlouboula@etudes-notaires.com.

ANNONCE LEGALE

VILL RAVIN

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA Siège social: 170 bis, Rue Bakoukouyas, Ouénzé, Brazzaville, République du Congo RCCM: CG-BZV-01-2021-B13-00334.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 06 avril 2021 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULÁ, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT-Plaine, le 14 avril 2021, sous F0068/12, NO 1500, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

<u>-Forme:</u> Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

-Dénomination: La société a pour dénomination «VILL RAVIN» ;

-Objet: La SOCIETE «VILL RAVIN» a pour objet, en République du Congo:

-Le commerce général, et la prestation de services ;

-L'import-export, l'habillement et le conseil;
 -Les travaux publics et la construction des bâtiments:

-La fourniture du matériel informatique et de bureaux, alimentation.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

<u>Durée</u>: La SOCIETE «VILL RAVIN» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

-Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 170 bis, Rue Bakoukouyas, Ouénzé, République du Congo;

-<u>Capital:</u> Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de

| 10.000 F. CFA chacune;

-Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 06 avril 2021, enregistrée à Brazzaville EDT-Plaine, le 14 avril 2021 sous F0 068/19, NO 1497, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement;

<u>-Gérance:</u> aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive, en date du 06 avril 2021, Monsieur GOYA Yvon Patrick, de nationalité congolaise, né à Dolisie, le 04 juillet 1972, titulaire d'une Carte Nationale d'identité délivrée à Brazzaville, le 15 novembre 2017, sous le numéro 0711720381648 BZ0617MNN5J1Q-01, est nommé en qualité de Gérant de la société, pour une durée indéterminée:

-Dépôt légal des actes constitutifs a été entrepris le 30 juin 2021 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné;

-Immatriculation: La société «VILL RAVIN» a été immatriculée au Registre du commerce et crédit mobilier, le 30 juin 2021, sous le numéro RCCM: CG.BZV-01-2021-B13-00334 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale, Le Notaire, Maître Salomon LOUBOULA.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771 Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.52.06.60 NIU: P2005110002540126 E-mail: moussoundajeama@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

EMERSON-BOIS S.A. SOCIETE ANONYME

Capital: Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA Siège: 157, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Pointe-Noire RCCM CG-PNR-01-2021-M-01108

CESSION D'ACTIONS MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes d'une Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée «EMERSON-BOIS S.A.», le Directeur Général a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 1er juillet 2021, dûment enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 23 avril 2021, sous Folio 075/21, n0 1643, il a été procédé: à la cession partielle d'actions détenues par l'un des actionnaires; et Mise à jour des statuts, il ressort de cette décision les résolutions suivantes:

L'assemblée régulièrement constituée a décidé de céder quelques parts sociales détenues par l'associé unique. A cet effet, l'un des actionnaires a décidé de céder Cinq cents (500) actions, ce qui représente dix pour cent (10%), correspondant à une somme de Cinq Millions (5.000.000) F. CFA, au profit de l'actionnaire majoritaire ici présent et qui accepte.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 juillet 2021, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER

Session Ordinaire du 14 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF-Congo) s'est réuni en session ordinaire le 14 juillet 2021, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Ont également pris part à cette réunion, Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA BABACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre des Hydrocarbures et, par Visio Conférence, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, le CNEF a examiné principalement: i) la situation économique et monétaire nationale récente et ses perspectives à court terme, à la lumière de l'évolution de l'environnement international et sous-régional et des prévisions réalisées par les services de la BEAC, ii) les différentes modalités de financement de l'économie congolaise, iii) l'état d'avancement des projets menés par le Secrétariat Général du CNEF et iv) le projet de rapport annuel du CNEF pour l'année 2020.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste marquée par une incertitude accrue liée à la recrudescence de la pandémie de COVID-19, avec l'apparition de nouveaux variants (indiens et britanniques). Cette situation a conduit les Gouvernements à accélérer les campagnes de vaccination engagées. Toutefois, en liaison avec l'orientation accommodante des politiques monétaires des principales Banques centrales, certaines grandes économies ont connu une amélioration de leur niveau d'activités économiques. Au niveau régional, le Comité a noté que la reprise des activités demeure tributaire de l'évolution de la pandémie. Néanmoins, en lien avec la reprise de l'activité économique au niveau mondial, on observerait une atténuation de la récession économique de +1 en 2021, après - 6,00/0 en 2020.

Sur le plan national, le Comité a relevé que l'économie congolaise se comporterait mieux en 2021, même si elle demeure en légère récession à -0,5%, après -6,()% en 2020, grâce notamment à la reprise dans le secteur hors pétrolier.

Par ailleurs, le Comité a noté que la situation monétaire à fin 2021, comparativement à la même période de l'année antérieure, afficherait i) une contraction de 40,5% des avoirs extérieurs, à 332,6 milliards; ii) une augmentation de 2,5% des crédits à l'économie, à 1151,9 milliards et; iii) une quasi-stagnation de la masse monétaire, à 2 145,1 milliards.

Examinant les principaux modes de financement de l'économie nationale, le Comité a relevé les évolutions suivantes au 30 avril

i) une hausse de 16,7% des crédits bruts qui ont principalement profité au secteur privé, ii) une baisse de 16,2% des créances en souffrance, et iii) une forte progression en volume (+70%) et

en valeur (+571,0 0/0) des montants levés par le Trésor public congolais sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC entre 2018 et 2021, particulièrement sur le compartiment des Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Par ailleurs, prenant connaissance des projets menés par son Secrétariat Général dans le cadre de l'approfondissement du secteur financier, le CNEF s'est réjoui du niveau d'avancement du processus d'adoption des textes sur l'affacturage et le crédit-bail pour leur prochaine adoption par les autorités compétentes.

Le Comité a adopté le rapport du CNEF, édition 2020, et a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC. de la BEAC et de la COBAC.

Enfin, bien que le Congo ait fait preuve d'une relative résilience face à la pandémie, le Comité soutient le programme du gouvernement sur l'intensification de la vaccination en vue de contrer les nouveaux variants.

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2021

Le Président,



ADDICTIONS

La Journée mondiale contre l'abus et le trafic de drogues a été célébrée au Congo

En partenariat avec le comité interministériel de lutte contre la droque du Sénégal, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a rendu public le rapport mondial 2021 sur les drogues. C'était à l'occasion de la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, journée célébrée le 26 juin de chaque année. La présentation officielle de ce rapport a eu lieu au siège de l'ONUDC, à Dakar, au Sénégal, en présentielle et virtuellement, sous la coordination d'Amado Philip de Andrés, directeur régional de l'ONUDC. A Brazzaville, le débat a été suivi au Centre d'information des Nations Unies.

'objectif du rapport est de mettre en lumière la ■nécessité pour les Etats membres de la région de disposer de politiques et interventions pouvant permettre de faire face efficacement au problème mondial de la drogue. De son analyse, il ressort qu'il y a des raisons de penser que la consommation des drogues s'accentuera en Afrique, en raison de sa population relativement jeune et de l'agrandissement des corridors de trafic.

Une série de présentations et d'interventions sur le problème a été faite. De même qu'un résumé des principales conclusions du rapport mondial sur les drogues de 2021 et la publication des résultats préliminaires de l'étude au Sénégal, notamment en milieu scolaire.

A la lumière des débats, il est apparu que la production, le trafic et l'abus de drogues et de substances illicites posent des problèmes de santé publique, de développement et de sécurité dans tous les pays.

Selon le rapport d'évaluation de l'ONUDC, les récents développements dans la région Afrique démontrent que les plus grandes saisies de drogues, y compris de tra-



Fedotov Youri directeur exécutif de l'ONUDC

madol, entre 2015 et 2019, ont été opérées en Afrique de l'Ouest et du Centre. Et. le nombre de personnes souffrant de troubles liés à l'usage des drogues sur le continent augmentera fortement au cours de la prochaine décennie. Aussi. a-t-il été suggéré face à ces problèmes des stratégies nationales de lutte contre le trafic et la consommation des drogues qui devraient inclure une approche répres-

sive à travers l'application des lois, aux fins d'arrêter ou de réduire la production et le trafic de drogues illicites (réduction de l'offre) et une approche préventive visant à faire face à l'usage des droques et traiter la dépendance (réduction de la demande). Le lancement du rapport a également offert l'opportunité de présenter des initiatives visant à soutenir les autres Etats membres de la région et le Sénégal à faire face au trafic et à la consommation des drogues. Malheureusement, l'ONUDC ne dispose pas de statistiques de beaucoup de pays en Afrique centrale, dont le Congo. Pour Amado Philip de Andrés, il faut instaurer un dialogue avec cette zone africaine. Les groupes criminels, a-t-il ajouté, visent l'Afrique centrale après l'Afrique de l'Ouest, car, le manque de statistiques constitue un obstacle pour les priorités de l'Afrique centrale.

Philippe BANZ

DROIT HUMANITAIRE

Les membres des Conseils consultatifs nationaux se saisissent de la question des déplacés internes

En collaboration avec le Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR), le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a organisé du 17 au 18 juin dernier, à Brazzaville, un atelier sur la problématique des personnes déplacées internes au bénéfice des membres des Conseils consultatifs nationaux.

La quarantaine des membres des Conseils consultatifs nationaux de la Femme, des Personnes vivant avec handicap, des Organisations de la société civile, de la Jeunesse, a eu un apercu sur le phénomène des déplacements forcés internes. Un accent a été mis sur la situation du Congo et les cadres juridiques qui protègent les personnes se trouvant dans la condition des déplacés.

Des thèmes sur la présentation du phénomène au Congo, les principes directeurs élaborés par les Nations unies pour gaet la convention de Kampala ont été au menu de cet atelier. Ils ont été développés par des fonctionnaires du HCR et du ministère des Affaires sociales. département qui a en premier la charge des déplacés internes. Če sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints de quitter leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situation de violence généralisée, de violations des droits de l'homme, de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme et qui n'ont pas franchi les frontières internationales.

Les personnes déplacées internes (PDI) jouissent des mêmes droits que le reste de la population du pays, stipule l'ar-

ticle 1er des principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur pays. Leur protection incombe aux autorités nationales. Chaque être humain a un droit inhérent à la vie qui est protégé par la loi... dispose l'article 10 de ses principes.

Au Congo, on compte 168.771 personnes déplacées internes dont 134.430 causés par la crise du 4 avril 2016, dans le département du Pool et 34.341 causés par les inondations aux mois d'octobre et novembre 2019, dans la partie septentrionale du 'a révélé Δurore Vinn. Mar Kanigui Gomaby, cheffe de service de protection des dépla-



Une vue de l'assistance

cés et réfugiés au ministère des Affaires sociales.

La formation constituant par essence une plus-value, Mme Mbon Ampha, du Conseil consultatif des organisations de la société civile, s'est dite capable de faire "la nuance entre déplacés internes et réfugiés Le HCR, représenté par Mme Lydie Navigue, administratrice

principale de protection, a remercié l'assistance pour son dévouement et souligné que la question de protection des personnes en détresse est multisectorielle. «Nous comptons sur vous pour que les choses s'améliorent», a-t-elle conclu.

> Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Association des jeunes pour l'innovation au développement (AJID)

Roger Franck Matoko, nouveau président

La salle de réunion de l'Association des jeunes pour l'innovation au développement (AJID), à Mpaka, a abrité du 7 au 8 juin dernier, les travaux de l'assemblée générale élective du bureau de la coordination départementale de la Plateforme Dette et Développement (PF2D) à Pointe-Noire. Les travaux, dirigés par Blanchard Ngouala, se sont déroulés en présence de Bèbène Bandzoussi Ndamba. tous deux de Dette et Développement et membres du comité de pilotage du projet "structuration et consolidation de la Plateforme Dette et Développement". Projet financé par l'Agence française de développement (AFD) à travers le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), dont l'ONG garante est le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

e premier jour des travaux, les neuf délégués des Organisations de

la société civile (OSC) ont amendé et validé les textes fondamentaux, notamment les statuts, le règlement intérieur et le manuel de procédure de la Plateforme. Au deuxième jour a eu lieu l'élection des cinq membres du bureau exécutif de la coordination:

Président: Roger Franck Matoko (AJID);

Vice-président: Jean Christophe Bassissa (FTSPC); Secrétaire à l'administration et à la communication: Jean-Claude Mabiala:

Secrétaire aux finances

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

La nouvelle équipe dirigeante a été installée

La nouvelle équipe dirigeante de l'Université Marien Naouabi. nommée en conseil des ministres le 30 juin 2021, a été installée dans ses fonctions mardi 6 juillet dernier. Sous les auspices de Delphine Edith Emmanuel Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, et en présence des ministres Jean Luc Mouthou, de l'Enseignement primaire, Jean-Rosaire Ibara, en charge du Contrôle d'Etat et de la qualité du service public, et de Louis Bakabadio, conseiller spécial du chef de l'Etat chargé de l'Education.

L'équipe est constituée des Professeurs titulaires Gontran Ondzotto, président, Yolande Berton-Ofouémé, vice-présidente, chargée des affaires académiques, Michel Alain Mombo, secrétaire général.



Pr Gontran Ondzotto (à g.) recevant le témoin du président sortant

Le président sortant, Jean Rosaire Ibara, a exprimé sa gratitude au président de la République, qui l'avait nommé à la tête de l'Université Marien Ngouabi. Il a demandé pardon à ceux qui ont eu le sentiment d'avoir été blessés par sa gouvernance. Par la même occasion il a fait savoir que l'Université Marien Ngouabi a encore de grands défis à relever, mais pendant son mandat, il a pu travailler pour incarner le rayonnement de la jeunesse congolaise. «Je suis fier de vous dire que l'Université Marien Ngouabi se porte bien...Elle est respectée à l'extérieur», a-t-il dit, avant de prodiguer des conseils à la nouvelle équipe. «Les lâches n'ont jamais essayé, les faibles sont morts en chemin, il ne reste que nous, pour travailler pour le bien du Congo», a-t-il cité.

Le Pr Gontran Ondzotto, président entrant, a rendu un hommage déférent au chef de l'Etat. «On forme des personnes pour devenir médecin, ingénieur, informaticien, comptable, géographe, etc., mais il n'y a pas d'école pour devenir président de l'université», a-t-il dit, paraphrasant un collègue médecin, au moment de sa prise de fonctions comme président de l'Université de Montréal au Canada. Le nouveau président s'inscrit dans la continuité, pour assurer un travail de qualité qui agrandira la notoriété de l'Université Marien Ngouabi.

Avant de procéder à l'installation des promus, Delphine Edith Emmanuel Adouki a rappelé que l'Université Marien Ngouabi est placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur. À ce titre, elle veillera à l'application des directives du Gouvernement en matière de formation et de recherche à l'université.

Marcellin MOUZITA



Les élus du bureau

et matériels: Brigitte Bedi (ANEP Congo); Poupette Rapporteur:

Tchimpolo (CPDHLCT). Clôturant les travaux, lé président de séance a exhorté les membres fraîchement élus à bien faire leur travail. «Maintenant que vous avez ratifié et adopté vos textes fondamentaux, c'est-à-dire le cadre juridique qui était un frein pour accéder à certaines opportunités, vous devez, des aujourd'hui vous approprier les missions et les actions de la PF2D.» L'assemblée générale élective s'est déroulée dans le strict respect des mesures d'hygiène et de sécurité contre la pandémie de CO-VID-19.

Equateur Denis NGUIMBI

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES** DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°380/2021/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N°	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS		
1	27040 du 12-04-21	Sect P2, bloc 13 : Plle 8 : Sup : 375,90m2	37, RUE DISPENSAIRE	3-BZV	BOKOBO Gislène Flore Liane et BOKOBO Eugénie M.		
2	26881 du 08-03-21	Sect AN, bloc 100; Plle 11; Sup : 398,73m2	40. RUE BOUENZA	4-BZV	MOUNDANGA Chideric Paterne		
3	26687 du 13-01-21	Sect K, bloc 08; Plie 11; Sup : 396,73112	KANGUINI (QUARTIER N°7) OWANDO	CUVETTE	OSSETE née OLINGOU Nélly Blanche		
4	22407 du 15-01-21	Sect CG, bloc 63; Pile 6; Sup : 397,94m2	41BIS, RUE ENDZONGO (IMPOH MANIANGA)	9-BZV	EBALE MOKASSA Grâce Déborah		
5	27247 du 00-11-20 27247 du 07-06-21	Sect C3, bloc 63 , File 6 , Sup : 397,94112 Sect P5, bloc 74 ; Plle 05bis ; Sup : 227,58m2	78BIS, RUE LOUINGUI	3-BZV	BATHILY Sidi		
6	27039 du 12-04-21	Sect P3, bloc 74, File 050is, Sup : 227,36iii2 Sect P2, bloc 88; Plle 7; Sup : 284,49m2	11. RUE DAHOMEY	3-BZV 3-BZV	NKOUMOU Cathérine		
7	27086 du 29-04-21	Sect P7, bloc 30; File 10 (ex.116bis); Sup : 218,52m2	1186BIS, RUE LOUASSI (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MPILI Sylvain		
8	27033 du 12-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 396,67m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	ONDZE François Urbain et Evelyne		
9	27032 du 12-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 396,67m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	NZIENGUE Joris et Victoria		
10	27148 du 10-05-21	Sect P11, bloc 131; Plle 08; Sup: 179,75m2	1766, RUE MBOCHIS (QUARTIER OUENZE)	5-BZV	GATSE Morelle Tannie		
11	27149 du 10-05-21	Sect V, bloc 131; Pile 06; 3up : 179,73iii2 Sect U, bloc 112; Pile 02bis (ex.05); Sup : 330,62m2	5, RUE OSSONDO (QUARTIER MPILA)	6-BZV	GATSE Morelle Tannie		
12	26715 du 18-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GOUALA MANKONO Joseph OMBRE		
13	26717 du 18-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	GOUALA MAINTONO Joseph OMBRE GOUALA Joseph Fanny Manicha		
14	22563 du 04-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00112 Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 18.000,00m2	VILLAGE MOUTOH (TERRE IOUEME)	POOL	OTSOU Aline Carine		
15	20630 du 18-09-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 16.000,00112	DJIRI PONT	POOL	KANDZA Grégoire		
16	22821 du 16-02-21	Sect P10, bloc 92; Plle 12 (ex.13); Sup : 378,80m2	165, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	OUADZI Chris Divid et OUADZI Lionel Pierre Daniel		
17	26787 du 02-02-21	Sect P2, bloc 92; Plle 13 (ex. 7); Sup : 236,73m2	51, RUE DAHOMEES	3-BZV	ICKONGA Espérance Danielle Raphäelle		
18	12030 du 27-02-15	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.400,00m2	VILLAGE ODZIBA	POOL	LIYELY Cyr Bienvenu Patrick		
19	27251 du 07-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	LIFOULA (QUARTIER ISSOULI)	POOL	KAVIGOU Richard Claver		
20	27016 du 08-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 19.624,96m2 soit 1ha96a24ca	VILLAGE ODZIBA	POOL	OSSETE Jean Michel		
21	27133 du 07-05-21	Sect P7, bloc 128; Plle 18bis; Sup: 148,83m2	1042, RUE VOUVOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	DENGUET-ATTICKY Gilles Françis Abraham		
22	27169 du 18-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.500,00m2	VILLAGE D'OYO	CUVETTE	NG. Rodrigue Ghislain		
23	19930 du 06-02-19	Sect P8, bloc 133; Plle 12bis (ex.8); Sup: 210,27m2	87BIS, RUE SIBITI	4-BZV	NGATSE ISSONGO Denise Linda E. et NGATSE Jef L. J.		
24	27202 du 26-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 160,25m2	QUARTIER MOBAKA (MOSSAKA)	CUVETTE	NGUIMBI née MONGUIA Pierre Edwige Céline Elodie		
25	27204 du 26-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 864,98m2	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE	MONGUIA NGUIMBI Pierre Elodie Elisabeth		
26	27203 du 26-05-21	Sect : Zone non cadastrée; Sup : 1.000,00m2	QUARTIER BIANGALA (MOSSAKA)	CUVETTE	NGUIMBI née MONGUIA Pierre Edwige Céline Elodie		
27	27231 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	MOUELENGA Pauline		
28	27230 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.200,00m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	KIBA NGAPOULA		
29	27224 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 40.000,00m2 soit 4ha00ca00a	VILLAGE MOUTOH	POOL	Société APOLLON CAPITAL, représentée par KIBA NGAPOULA		
30	27232 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	KIBA NGAPOULA		
31	27227 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.800,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	KIBA NGAPOULA		
32	27222 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 52.500,00m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	Société ALDER, représentée par MOUANDZIBI OKO M. U.		
33	27228 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 14.402,07m2	VILLAGE MOUTOH	POOL	KIBA NGAPOULA		
34	27024 du 09-04-21	Sect : Zone non cadastrée : Sup : 675,40m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	Enfants INTSEA		
35	22388 du 03-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 399,96m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	YOKA ISSONGO Genia Armande		
36	27023 du 09-04-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 773,55m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	INTSEA GATEBEL Marel		
37	26799 du 05-02-21	Sect BD, bloc 182; Plle 20; Sup: 202,83m2	13, RUE MARIE BELA	9-BZV	AKAMABI née MANALIELE Marie		
38	26831 du 18-02-21	Sect C, bloc 25 ; Plle 5 ; Sup : 393,52m2	QUARTIER N°4 (RUE IBAKA) OWANDO	CUVETTE	LEKAKA Ruz Claver		
39	19696 du 12-07-18	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	ONGOULOU Aubin Herbert		
40	21326 du 06-02-20	Sect AN, bloc 28 (ex.10); Plle 10 (ex.77); Sup : 402,29m2	4, RUE LOUKALA (EX. FERME O.G.B)	4-BZV	MASSA Yvonne		
41	27166 du 18-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.000,00m2	VILLAGE ODOUKA (OYO)	CUVETTE	O. J. Dominique		
42	27058 du 20-04-21	Sect P2, bloc 08; Plle 6 (ex.7); Sup: 418,50m2	83, RUE BANZIRIS	3-BZV	POATY née BAFOLO IYOTSHI Urchine		
43	27288 du 17-06-21	Sect P7, bloc 72 ; Plle 5 (ex.613) ; Sup : 157,70m2	613, RUE LOUOLO (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MABIALA NGOULOUBI Y. et MABIALA Chancy Cédrick		
44	14127 du 12-07-16	Sect P9, bloc 86; Plle 6; Sup: 446,93m2	RUE LOUFOULAKARI (QUARTIER OUENZE)	5-BZV	PASSI Philibert et Enfants		
45	26940 du 24-03-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 403,96m2	37, RUE BABAUD (QUARTIER BILOLO-ACADEMIE)	9-BZV	GABOU Innoc Arsène		
Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus Le Chef de Bureau,							
receval	ole (Art. 26 de la loi 17/2	Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2021					
.550 7 41	2.5 (7.11.1. 2.5 0.5 10 10 17/2	•					

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°381/2021/BZ-C INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N°	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS		
1	27061 du 23-04-21	Sect P1, bloc 10 ; Plle 3 ; Sup : 287,77m2	43 (EX. 40BIS) RUE MBOCHIS	3-BZV	NGANGA Grégoire		
2	21161 du 30-12-19	Sect CK, bloc 59; Plle 15; Sup : 400,00m2	RUE BORA (IMPOH MANIANGA)	6-BZV	EBATHA FRANCK HONLHOUO WHAWHE ELPHIE		
3	21748 du 26-06-20	Sect P2, bloc 80 ; Plle 8 (ex. 11bis) ; Sup : 147,44m2	77BIS, RUE YAOUNDE	3-BZV	ONDONGO ATIPO Aude Cybèle		
4	27085 du 30-04-21	Sect CK, bloc 39; Plle 13bis; Sup: 194,10m2	RUE AMITIE (QUARTIER MASSENGO SOPROGIE)	9-BZV	MOKEMO Joyce Kercy		
5	27194 du 25-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 395,65m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	OKO Pichou Ernest		
6	27193 du 25-05-21	Sect P14, bloc 123; Plle 7bis; Sup : 295,72m2	12, AVENUE DES PROLETAIRES	6-BZV	OKO Nester Esdras Dieudonné		
7	27056 du 20-04-21	Sect P14, bloc 272; Plle 53 (ex.25); Sup: 543,98m2	25, RUE BANDZANDOUNGA	6-BZV	ADADA Roseline Isabelle		
8	27132 du 25-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 445,48m2	QUARTIER 715 (IBALICO)	9-BZV	AVOUNOU Junior		
9	27310 du 25-06-21	Sect P4, bloc 63 ; Plle 03 ; Sup : 154,64m2	28, RUE MAKOTÒPOKO (QUARTIER LOUBASSA)	4-BZV	KIBANGOU née EDZIMOU Annie Flore		
10	27300 du 21-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.649,83m2	QUARTIER PAUL GAMBI	POOL	YOKA Stella Michelle		
11	26664 du 06-01-21	Sect -, bloc - ; Plle 06 ; Sup : 667,40m2	QUARTIER MONDZOMBO 4	LIKOUALA	MABEKE-KETE Brice		
12	26740 du 22-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 359,89m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	ODZEBA Orssia		
13	27315 du 25-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 395,44m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGOKABA Ludovic		
14	27296 du 21-06-21	Sect CK, bloc 15 ; Plle 01 ; Sup : 325,61m2	RUE ONGALI (QUARTIER DON BOSCO-ITATOLO)	9-BZV	MBANDZA Alain		
15	26885 du 08-03-21	Sect AT, bloc 44 ; Plle 29bis ; Sup : 200,00m2	23, RUE MPOLO BOUNA	7-BZV	LOUZOLANA née BAGANA Michelle Gabrielle D. L.		
16	21919 du 20-07-20	Sect AT, bloc 31; Plle 41; Sup: 399,75m2	RUE NGAMBIO LÉONARD	4-BZV	KISSAMA DIEBE Rosine Marina		
17	27284 du 17-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 197.058,92m2 soit 19ha70a58ca	VILLAGE KEBARA	PLATEAUX	NGOUONIMBA Josué Rodrigue		
18	27283 du 17-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 265.677,15m2 soit 26ha56a77ca	VILLAGE KEBARA	PLATEAUX	NGOUONIMBA Josué Rodrigue		
19	26904 du 15-03-21	Sect P2, bloc 30 ; Plie 8 ; Sup : 352,90m2	75, RUE KASSAÏ	3-BZV	BOUANGA Jeanne		
20	21825 du 24-07-20	Sect P9, bloc 184; Plle 2 (ex 206); Sup : 339,84m2	206BIS, RUE MAYAMA	5-BZV	LEKAKA Jeanna Pascaline		
21	22631 du 28-12-20	Sect BF, bloc 51; Plle 05; Sup : 494,22m2	8, RUE NDZITIRI (QUARTIER NKOMBO MATARI) PK 45	9-BZV	NGAMPIKA Bernard		
22 23	22015 du 20-08-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL POOL	GANAO Barthel Christel		
23 24	27250 du 07-07-21 20159 du 23-04-19	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 30.000m2 soit 3ha Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 6.113,90m2	DJIRI MANIANGA (QUARTIER MFINDA)	POOL	MOKOUMBOU Serge Patrick MOUKOURI Blaise		
25	27301 du 23-06-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 377,62m2	RUE MOUTIONO (MAKABANDILOU)	9-BZV	LEKOUNDZOU Patricia		
26	22408 du 09-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 403,25m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	MOUSSA Belvie Ulrich		
27	20292 du 06-06-19	Sect D, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.922,21m2	QUARTIER HOOLING QUARTIER AKOU-VILLAGE (DJAMBALA)	PLATEAUX	GATSUI Hamed Hervé		
28	20889 du 17-10-19	Sect C, bloc 70 ; Plles 6 et 7 ; Sup : 1000m2	Quartier NGATSUENE (DJAMBALA)	PLATEAUX	TONI née ALEBA Anastasie Ida		
29	27333 du 1er-07-21	Sect P7, bloc 99; Plle 13; Sup : 282,80m2	896, RUE NKO	4-BZV	MISSIDIMBAZI BANZOUZI Luc Jean Servais		
30	22595 du 21-12-20	Sect U, bloc 123 ; Plle 10 ; Sup : 331,13m2	113, RUE NZOKO	5-BZV	MOKOKO Léon Raphaël		
31	27233 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.060,00m2 soit 2ha	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	KIBA NGAPOULA		
32	27223 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 40.000,00m2 soit 4ha00ca00a	VILLAGE MOUTOH	POOL	Société ALDER, représentée par MOUANDZIBI OKO M. U		
33	27221 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.600,00m2	QUARTIER PAUL NGAMBIO	POOL	KIBA MOUELENGA Paule Gadia		
34	27229 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 750,00m2	QUARTIER PAUL NGAMBIO	POOL	KIBA Princesse Audrey		
35	27225 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	KIBA NGAPOULA		
36	27226 du 1er-06-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	KIBA NGAPOULA		
37	22396 du 04-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 200,00m2	QUARTIER STADE (COMMUNE DE KINTELE)	POOL	MOUAGNY-SOUSSA Gaël		
38	27329 du 30-06-21	Sect P10, bloc 61; Plle 4; Sup : 236,44m2	40, RUE TSABA	4-BZV	YOA Ruth Nauchel De Roma		
39	22495 du 30-11-20	Sect P15, bloc 166 ; Plle 23 ; Sup : 383,14m2	25, RUE MFOUATI	6-BZV	BACKO-N'DONVOU Alain		
40	27188 du 20-05-21	Sect P4, bloc 8; Plle 5; Sup : 575,48m2	47, RUE MAYAMA	4-BZV	KOY Laurent		
41 42	27099 du 05-05-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 402,56m2	KINTELE (QUARTIER ISSOULI)	POOL 9-BZV	OKEMBA MALEWAL Lie Sylvain		
42	26971 du 29-03-21 2499 du 09-01-15	Sect néant, bloc - ; Plle - ; Sup : 402,85m2 Sect -, bloc - ; Domaine ; Sup : 7.200,00m2	RUE EVEQUE DECLIN VILLAGE MOUTOH	9-BZV POOL	Enfants OKOUO MONGO OYO Rossi Sebrel		
43 44	26655 du 04-01-21	Sect -, bloc - , Domaine , Sup : 7.200,00m2	STADE DE KINTELE (Goudron Mbalour Ecole Primaire Fleuve)	POOL	AKENANDEY Roland Milly Darsun		
45	27295 du 21-06-21	Sect -, bloc - , File - , Sup : 600,00112	20, RUE MADINGOU	4-BZV	ENDZONGO Gabin		
		•			LINDZONOO Odolii		
Au-dela	Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus Le Chef de Bureau,						

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 16 juillet 2021

MUSIQUE

Le groupe Ndima prépare une tournée franco-congolaise

Porté sur les fonts baptismaux en janvier 2003, à Kombola, dans le département de la Likouala, le groupe de chants et de danses Ndima, composé de populations autochtones aka, sous la direction de son géniteur, le chercheur et ethnologue Sorel Eta, prépare une tournée en France et dans la partie septentrionale du Congo. Après une immersion de plusieurs jours chez les Aka, trois artistes français, Leila Martial (vocaliste), Rémi Leclerc (body-percussionniste/pianiste), et Eric Pérez (percussionniste-bassiste vocal) sont en résidence de création avec les membres de cet ensemble musical, dans la rue Kintélé n° 23, à Talangaï, le 6e arrondissement de Brazzaville.

▲ ette tournée marque l'acte 3 du projet musical interculturel France-Congo dénommé: «Aka, free voices of forest». Une création autour des polyphonies de la forêt équatoriale, des percussions corporelles, du chant multi-timbral et de la transe. Elle sera réalisée par un ensemble composé de huit voix: trois chanteuses et deux percussionnistes du groupe Ndima, sous la direction artistique de Sorel Eta, une vocaliste bien connue en Europe (Leïla Martial), un body-percussionniste/pianiste (Rémi Leclerc) et un percussionniste-bassiste vocal (Eric Perez). «C'est un projet commun

entre les musiciens français Leila Martial, Rémi Leclerc, Eric Perez, le Congolais Sorel Eta et le groupe Ndima. Tout est parti d'une tournée à Leipzig, où nous avons rencontré l'un de nos amis, Rémi Leclerc. Il y a eu des échanges, puisqu'eux aussi rêvaient de rencontrer des musiciens autochtones. Et nous, au niveau de Ndima, parmi nos objectifs, nous travaillons souvent sur des échanges de cultures, des rencontres musicales avec d'autres artistes. Donc, ce voyage nous a permis de mettre en place ce projet et nous l'avons débuté en fin 2019-2020 ici au Congo. Nous étions partis dans la forêt du nord vivre avec les Aka. Nous avons travaillé pendant presque un mois et demi. Il était question que nous puissions tourner en Europe l'année passée. Malheureusement, la pandémie de coronavirus ne l'a pas permis. Cette année aussi, la crise sanitaire est toujours là. Mes amis français ont préféré venir au Congo», a expliqué Sorel Eta. Et d'ajouter: «Nous sommes en train de préparer une tournée en octobre et novembre 2021 en France, et en 2022 dans les Instituts français de Pointe-Noire et de Brazzaville, puis nous allons continuer au nord du pays, à Gamboma, Oyo, Owando, Makoua, Ouesso, Mboua, Pokola, Dongou, Enyellé, jusqu'à Impfondo où les Aka vivent.»



Les artistes français et congolais en pleines répétitions

Pour la tournée congolaise, Sorel Eta sollicite le coup de pouce du Gouvernement congolais. «Nous projetons d'organiser un tour-bus. Si on peut avoir deux bus de marque Coaster, par exemple, pour transporter les artistes et les journalistes, ce serait une bonne chose. Pourquoi les journalistes? C'est parce c'est grâce à eux que nous allons pouvoir dénoncer cette sorte d'esclavagisme, ces mauvais traitements dont sont victimes les minorités autochtones. Pour réaliser ce projet, les amis français ont fait ce qu'ils pouvaient faire, ils ont apporté beaucoup, mais au niveau du Congo, il n'y a pas grandchose, et ça me fait vraiment très mal», a affirmé le créateur de Ndima.

«Aka, free voices of forest» est une rencontre inédite et créative entre l'univers musical des Aka et celui d'artistes français. «Ça donne une mu-sique créative. On essaie d'inventer notre musique, notre folklore, la rencontre de ces deux univers, d'en créer un troisième, qui soit inédit, qui soit la somme de ces deux rencontres (...) On est là, on travaille pendant un mois, et puis on travaillera encore un peu en France. Il y a beaucoup de choses à inventer, appréhender les codes, on n'a pas les mêmes codes, essayer de se comprendre, et puis d'aller dans une direction qui nous réjouisse tous, qui nous fait plaisir et puis qui soit à la fois originale, qui sort des sentiers battus, parce qu'il y a

déjà beaucoup de fusion qui a été faite dans l'histoire du métissage des musiques, et on a envie d'essayer de créer quelque chose de nouveau, de vraiment original», a commenté Leila Martial.

«On prépare d'abord une tournée en France, cet hiver, et puis, une tournée au Congo qui sera l'apothéose. On va repasser par les villages par lesquels on est passé, jusqu'à terminer à l'endroit source, c'est-à-dire à Impfondo, là

où réside les Aka. On va essayer de faire tout ça en bus. Aujourd'hui, on attend des soutiens, parce qu'on a besoin de ces bus pour pouvoir faire notre périple avec quelques journalistes, quelques alliés de cette aventure. Voilà, si les gens nous entendent, si les possesseurs de bus nous entendent, qu'ils viennent avec nous. C'est un beau projet. Je pense aussi que c'est un projet important, dans la mesure où on va parler de la condition des Aka qui sont un trésor que vous avez ici, et qui est en voie aussi de disparition. Il est important de les entendre; leurs voix, elles fascinent les musiciens du monde entier. Nos collègues en France sont très envieux de ce qu'on fait ici. On vient s'inspirer, on vient partager, mais on vient aussi chercher une musique qu'on écoute depuis qu'on est enfant. Moi, j'écoute cette musique qui me fascine, je me rends compte qu'ici, les gens ne la connaissent pas. Donc, nul n'est prophète en son pays. Et eux, ce sont des prophètes ignorés», a ajouté la chanteuse.

«Ça me fait énormément plaisir, cette rencontre avec des artistes français venus de Paris, et qui ont également séjourné dans notre village, à Impfondo. On s'est rencontré, on a chanté, on a fait la fête dans la forêt, c'était super. On chante leur musique et eux la nôtre, ils apprennent la nôtre et nous la leur», a commenté Angélique Manongo, la doyenne du groupe Ndima.

> Véran Carrhol YANGA

PUBLICATION

«Refaire l'image» de Mavi Emmanuel Diabankana Touzolona

Les éditions Kemet, à Brazzaville, viennent de mettre sur le marché un ouvrage intitulé «Refaire l'image» qui porte la signature de Mavi Emmanuel Diabankana Touzolona. La présentation-dédicace de ce livre dont la préface est signée Julien Makaya Ndzoundou a eu lieu vendredi 9 juillet 2021, au Centre culturel russe de Brazzaville.

ans cet ouvrage, l'auteur, avec une plume juvénile, interpelle les jeunes générations face aux différents défis que l'Afrique est appelée à relever

«Refaire l'image» est une oeuvre de 110 pages ayant à la page de garde la carte de l'Afrique sens dessus-dessous; sur un œil en larmes. C'est ce qui fait son originalité. Cela traduit de nombreux défis à relever parmi lesquels la crise identitaire, une Afrique qui peine à se développer, une Afrique belle, mais porteuse de malédictions, une Afrique victime de toutes les tribulations.

De l'acculturation à la dépravation des mœurs, en passant par l'expansion éhontée du phénomène de la corruption, du tribalisme, ce jeune essayiste de nationalité congolaise fait une analyse sans complaisance des sociétés africaines actuelles et dégage les perspectives d'une Afrique stérilisée par les maux qui freinent son développement intégral et l'épanouissement de sa jeunesse. «Je suis à mon deuxième essai et la conscientisation de la jeunesse reste le message fondamental. Que cette jeunesse s'investisse dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent à l'Afrique. C'est un ouvrage prometteur et je suis très ravi de la présence de nombreux invites», a-t-il fait valoir, à l'instar de Florent Sogni Zaou, président du PEN centre, écrivain, et Pierre Ntsemou, écrivain du Forum des gens de lettres qui ont rehaussé, par leur présence, l'éclat de la cérémonie.

C'est un essai pas comme les autres, écrit par un jeune plein de lucidité. Il faut avouer que l'essai est un genre littéraire qui exige des analyses, de la réflexion et



Mavie Emmanuel Diabankana

de la précision: l'auteur n'est pas passé à côté de la plaque. La carte de l'Afrique renversée en est une parfaite illustration et les thématiques épinglées sont celles qui écument les sociétés africaines; une Afrique située à la croisée des chemins et soumise aux multiples pressions d'origines diverses.

Če n'est pas pour la première fois que les écrivains stigmatisent les maux d'une Afrique pervertie. Ce combat se poursuit sur les cendres des anciens



La couverture du livre

panafricanistes comme Léopold Sédar Senghor, Franklin Boukaka, Thomas Sankara; la liste n'est pas exhaustive. Le rêve caressé par l'auteur est de voir une Afrique unifiée et solidaire, une jeunesse avangardiste, une Afrique arrimée à la modernité. Le principal point de vente de ce livre qui coûte 10.000 F.CFA est la FNAC Grand Casino (ex-super-marché Score).

Victor GUEMBELA

SERIE TELEVISEE "MA FAMILLE"

Angéline Nadié, la «maman de Bohiri», a rendu l'âme



Angéline Nadié

Le septième art ivoirien est en deuil. Angéline Nadié, actrice de la célèbre série télévisée "Ma famille", plus connue sous le nom de "Manmi", et qui incarnait le rôle de la méchante mère de Michel Bohiri, la belle-mère de Delta, a rendu l'âme le samedi 17 juillet 2021, à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de 53 ans.

Angéline Nadié a participé, en 2005, à «Marié du net 1» et «Marié du net 2», avec «Les Guignols d'Abidjan». Une production ivoirienne de série télévisée conçue par le studio D.C. Productions-Côte d'Ivoire. Et ce, dans l'optique d'apporter aux Ivoiriens et aux Africains francophones un divertissement conçu chez eux. En 2006, la comédienne a fait parade de son talent dans «Les Oiseaux du ciel d'Éliane de Latour», avec Agnès Soral (musique du reggaeman ivoirien Tiken Jah Fakoly).

Souffrant depuis plusieurs années, l'actrice avait lancé un SOS, en 2018, auprès du chef de l'Etat ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, lors de la cérémonie officielle des nouveaux bénéficiaires de la pension du Président.

C.E

ERRATUM

Dans l'article «Emmanuel Boundzeki-Dongala: l'érudit» (n°4069 du mardi 13 juillet, page 14), lire: WEB Dubois naquit à la fin du XIXe siècle et non à la fin du XVIIIe siècle. Nos excuses pour cette erreur.

ANNONCES

AFRICA TAX & LEGAL SERVICES En sigle ATLS B.P.: 1233, Pointe-Noire RCCM: CG/PN/01-2019-B16-00010

WILLIS TOWERS WATSON CONGO

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION Au capital de: 26.000.000 F.CFA Siège Social: 118, Avenue Fayette Tchitembo, Centre-Ville, Pointe-

RCCM: CG-PNR-01-2001-B14-00197 République du Congo; B.P.:

ANNONCE LEGALE

NOMINATION D'UN NOU-**VEAU DIRECTEUR GENERAL**

Aux termes du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 13 avril 2021 de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO, il a été procédé à: - La constatation de la démis-

sion de Monsieur Jean Michel OLOA de ses fonctions de Directeur Général, pour des raisons personnelles;

- La nomination d'un nouveau Directeur Général: A l'unanimité des administrateurs, le Conseil décide de nommer Madame Stéphanie AFFOUA PRAO KOUABENAN, épouse DELLAU, de nationalité ivoirienne, en qualité de Directrice Générale de la société WILLIS TOWERS WATSON CONGO, à compter du 13 avril 2021.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00267.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00267, le 13 juillet 2021.

Pour avis.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06664.85.64/04432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

PROGER S.P.A

Société par actions au Capital de 22.688.480,00 Euros Siège social : Pescara (PE), Piazza Della Rinascita 51, CP 65122 Immatriculée au R.C. des Société sous le n°01024830687

ANNONCE LEGALE

Aux termes du Procès-verbal de Conseil d'Ad- | ba BALA, Directeur révoqué. ministration du 02 Avril 2021, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 07 Juin 2021, enregistré au domaine et timbres en date du 15 Juillet 2021, sous le folio 132/6 N°882, il a été décidé de la nomination de :

• Monsieur PERRIELLO Francesco, né le 20 Octobre 1981 à Potenza (Italie), de nationalité Italienne, en qualité de nouveau Directeur de la succursale de la société en République du Congo, en remplacement de Monsieur Loam-

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2021-B-01038.

Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2013-B20-00777.

Fait à Pointe-Noire, le 16 Juillet 2021.

Pour insertion Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY

Tél.: (+242) 05 549 2900/06 444 5248 E-mail: etudeniati@yahoo.fr

Avenue Charles De Gaulle — en face de la Pharmacie Croix du Sud, Centre-ville, B.P 1707, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO KIMIA GLOBAL

Société à Responsabilité Limitée Au capital de: 1.000.000 F. CFA Siège social: Quartier TCHIMBAMBA, arrêt ex-2 poteaux, Arrondissement 1 E.P. Lumumba, Pointe-Noire RCCM-CG-PNR-01-2020-B12-00128 REPUBLIQUE DU CONGO

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un Procès-verbal des déci- | jet social de la société KIMIA GLOBAL par sions de l'associée unique de la Société KIMIA GLOBAL SARL, reçu en la forme authentique par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 18 mai 2021, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 097/30 N03630 le 28 mai 2021; l'associée unique décide de procéder à l'extension de l'ob-

ajout des activités suivantes:

-Import/Export;

-Gestions location et construction immobi-

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D00125.

Pour annonce, Maître S. Chancel NIATI-TSATY, Notaire

AVIS DE CONVOCATION

l'Association des Conseils Fiscaux du Congo, ACFC en sigle

A l'honneur de porter à votre connaissance de la tenue de l'Assemblée Générale, appelée à adopter les projets :

- De Loi portant création de l'ORDRE des Conseils Fiscaux ;
- Du Règlement Intérieur.

L'Assemblée Générale se tiendra le Samedi 31 Juillet 2021 à 10 heures, à la salle de Conférence Chambre de Commerce, de L'Industrie et de l'Artisanat de Pointe-Noire.

Le programme et le projet d'ordre du jour ainsi que le dossier de ladite Assemblée Générale sont à retirés au siège de l'ACFC, sis au Cabinet PRICE WATERHOUSE à Pointe-Noire, sur l'Avenue DE GAULLE après le Rond-Point de la Mairie Centrale à partir du 19 juillet 2021, auprès de Madame Alida MANKOU. Assistante de Monsieur Moïse KOKOLO.

POUR AVIS LA Vice-Présidente Jeannine SAGHI SANA TOMA

Dissolution et Liquidation

SAVINO DEL BENE CONGO S.A Société Anonyme avec Conseil d'Administration Au capital social de 65.000.000 de F. CFA Siège Social: 88 Avenue Barthélemy Boganda Centre-ville, 3e étage, Pointe-Noire, Congo RCCM CG-PNR-01-2013-B14-01109

Par Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021, la collectivité des actionnaires de la société SAVINO DEL BENE CONGO S.A. a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, à compter du 20 mai 2021. Le Cabinet KPMG Congo dont le siège social est situé 4ème étage Immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Centre-Ville, Brazzaville, en République du Congo, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social du liquidateur, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention au Tribunal de Commerce de Pointe-Noire

AFRICA TAX AND LEGAL SERVICES

En sigle A.T.L.S Siège social: B.P.: 1233, Pointe-Noire RCCM: CG/PNR/RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

HAVAS AFRICA GABON (Succursale) Siège Social: Dans les locaux de la société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CONGO

sise Félix Eboué; B.P.: 2345, Brazzaville RCCM: CG/BZV/17 B 6861 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE FERMETURE DE LA SUCCURSALE

Aux termes du procès-verbal des délibérations | 2021. du Conseil d'Administration de la société HAVAS AFRICA GABON, du 01 février 2021, il a été décidé de la fermeture de la succursale de Brazzaville immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

La succursale a été radiée du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 20 Avril

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration, sous le numéro 21 DA 107, le 05 mai 2021.

Inscription modificative au RCCM de Brazzaville sous le numéro 21 DA I07, le 05 mai 2021.

Pour avis

OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY

Tél.: (+242) 05 549 2900/06 444 5248; E-mail: etudeniati@yahoo.fr Avenue Charles De Gaulle — en face de la Pharmacie Croix du Sud. Centre-ville. B.P.: 1707. Pointe—Noire REPUBLIQUE DU CONGO

IMEX PHARMA

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général Au capital de: 10.000.000 F. CFA

Siège social: Zone Roc TCHIKOBO, Villa 711, Maison sans Frontière, B.P.: 885 - Pointe-Noire RCCM-CG-PNR-01-2017-B15-00021 REPUBLIQUE DU CONGO

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR GENERAL **ANNONCE LEGALE**

Aux termes d'un Procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique de la Société IMEX PHARMA SA établi sous-seing privé en date du 12 mai 2021, déposé au rang des minutes de Maître Serge Chancel NIATI-TSA-TY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, le 25 mai 2021, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire Centre sous le Folio: 096/35 N03596 en date du 28 mai 2021: il a été procédé à la nomination de Monsieur NGANDZIAMI Simplice Gaëtan Gontran en

qualité de Représentant légal et Administrateur Général de la société IMEX PHARMA au Congo, en remplacement de Monsieur DIBAKALA Geoffroy Michel.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00615.

> Pour annonce Maître S. Chancel NIATI-TSATY, Notaire.

AFRICA TAX LEGAL SERVICES En sigle ATLS B.P.: 1233, Pointe-Noire

RCCM: CG/PNR/01-2019-B16-00010

FUGRO CONGO (Succursale) Siège Social: 42 Rue Pélican, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo RCCM: CG/PNR/01-2016-B21-00010

ANNONCE LEGALE

CHANGEMENT D'ADRESSE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 5 mai 2021 de la société FUGRO GABON. l'adresse de la succursale FUGRO CONGO a été transférée de l'Avenue Stephan Tchitchelle au numéro 157, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo, au 42, Rue Pélican, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal sous le numéro CG/PNR-01-2020- B 00394 du 6 iuillet 2021.

Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00394, le 6 juillet 2021.

Pour avis

DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL AU CONGO

La gouvernance locale, un enjeu majeur pour le développement économique des territoires

La crise économique que connait actuellement le Congo, eu égard à la corruption qui mine son développement, a montré les faiblesses de l'Etat-providence dont les politiques de décentralisation n'ont pas su responsabiliser les milieux locaux dans la régulation des dynamiques sociaux économiques pour implémenter la gouvernance locale, c'est-à-dire un mode de régulation qui repose sur la coordination d'une pluralité d'acteurs intervenants sur le territoire local, formant ainsi une véritable parade contre les conséquences d'une éventuelle crise économique et favorisant, sans aucun doute, le développement économique des territoires.

ans une langue où le terme «Gouvernance» renvoie à la notion d'administrer directement, la gouvernance n'est pas une notion qui va de soi. Contrairement à l'approche anglophone pour qui la «bonne gouvernance» fait plus référence à une gestion efficiente dans une logique administrative et financière, l'approche francophone et congolaise fait référence à un processus de partage de pouvoir de décision, dans une logique politique, donc ouvrir le processus de construction de la décision à des acteurs non-institutionnels, comme la société civile (pas élus, pas nommés), mais capable de jouer un rôle important dans le développement des territoires. Malgré le vote de plusieurs lois en 2003, 2005 et sa réaffirmation comme axe prioritaire dans la constitution de 2015, la décentralisation a toujours connu un retard pour sa mise en œuvre. Ce qui rend également difficile l'émergence de la gouvernance locale pourtant plus facile à mettre en œuvre et plus efficace. Il est vrai qu'au Congo, les territoires ont connu une forme de gouvernance locale avec la mise en place des séries de développement communautaire des unités forestières aménagées qui ont permis la gestion des fonds de développement local issus de l'exploitation forestière aux différents usagers autochtones de la forêt et éviter ainsi les conflits. Une goutte d'eau dans un océan des projets de développement local.

La gouvernance locale ne



Maître Atigha Dah Kana

fait, en réalité, plus partie des priorités de l'Etat qui aspire à protéger ses prérogatives de prise de décision, malgré l'existence d'un ministère en charge de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, car, tout est pensé et mis en musique depuis Brazzaville, capitale de l'Etat-providence, sans associer les acteurs locaux. Ce qui constitue un véritable handicap pour le développement local.

L'amélioration et l'ouverture de la gouvernance locale sont des outils de développement économique pour relever les défis du 21° siècle. La gouvernance locale est complémentaire de la décentralisation qui consiste à déléguer les compétences de l'Etat aux territoires.

Aujourd'hui, par exemple, le taux du chômage reste très élevé au Congo et cette problématique est un défi majeur pour les pouvoirs publics qui n'ont pas su mettre en place une véritable gouvernance locale de l'emploi qui se fait remarquer par l'absence de participation des acteurs locaux et des partenaires sociaux dans l'élaboration des politiques de l'emploi. Sans pour autant mettre de côté les causes bien connues du chômage, comme l'insuffisance de la croissance économique, le manque d'adéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande et l'esprit d'entreprenariat très peu développé.

La participation des acteurs non institutionnels dans le processus de pouvoir de décision dans les territoires à la manière, par exemple, des conseils des quartiers ou des conseils citovens en France. au Mali et au Sénégal serait, déjà, un grand pas, car la démocratie participative locale accompagne, à bien des égards, le développement économique des territoires et favorise le contrôle de la gestion de la chose publique en luttant contre les antivaleurs comme la corruption qui ralentit le développement local.

La gouvernance locale, ainsi mise en place, c'est-à-dire avec la participation de tout le monde, fretins, comme gros poissons, permettra, dans une certaine mesure, de tisser la nasse sécuritaire du développement local avec patriotisme, transparence et espérance. Mais, avant tout, il faut une réelle volonté politique pour poursuivre ensemble la marche vers le développement. Ce qui est possible, au regard de celle manifestée par le Président de la République pour lutter contre les antivaleurs dont la corruption qui fait partie des causes principales de la conjoncture économique actuelle.

Il est donc prioritaire d'améliorer la gouvernance locale pour garantir la paix, encourager le développement économique des territoires, optimiser l'efficacité administrative et garantir l'inclusion sociale et la démobilité, en faisant la promotion des secteurs porteurs comme l'agriculture, en encourageant la gouvernance rurale qui apparait comme un pilier de l'économie agricole, car le cercle vicieux du développement local passe par l'ouverture de l'économie paysanne sur le marché, la demande urbaine reste, à cet effet, l'un des principaux vec-

teurs du développement local. L'Etat-providence a l'obligation d'élaborer des véritables stratégies de développement local, notamment les approches intégrées et participatives ancrées dans le dialogue social qui peuvent susciter des réponses globales et localisées en soutien aux travailleurs et entrepreneurs de l'économie informelle et surtout coordonner le processus de décision, de façon inclusive, en faisant intervenir le gouvernement local, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile qui ont vocation à soutenir la sortie de l'informalité des travailleurs et entrepreneurs de l'économie informelle lo-

Le Congo doit prendre en compte la dimension «Gouvernance locale», car, complémentaire de la décentralisation, elle est devenue incontournable pour toute réflexion sur le développement économique d'un pays. Il faut, simplement, réfléchir sur le rôle à jouer par les acteurs locaux pour le développement socio-économique des territoires navigant souvent dans l'informalité totale.

Dans cette optique, une véritable réforme de décentralisation peut «institutionnaliser la participation locale», en prévoyant différente forme d'interventions de la société civile, permettant de s'assurer qu'une «gouvernance locale» existe sur tous les territoires.

Maître ATIGHA DAH KANA

Notaire et Président de l'ONG-Gouvernance et Intégrité

La Prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME)

La PCIME est une stratégie qui se focalise sur la tranche d'âge 0-5 ans, cibles des 6 principales causes de mortalité dans ce groupe d'âge, intègre les interventions préventives, curatives et promotionnelles pertinentes, intervient au niveau des formations sanitaires et au niveau des familles et communautés.

ette stratégie née à la suite de la Conférence mondiale de l'enfance tenue à New York, en 1990 qui avait constaté que 7/10 décès sont dus au paludisme, aux infections respiratoires aigües, à la diarrhée, à la malnutrition, la rougeole, le VIH ou association et que la plupart des décès surviennent à domicile.

Au niveau des pays, les programmes verticaux ont prouvé leurs limites ces dernières années. C'est pourquoi une approche intégrée de la prise en charge de l'enfant est indiquée. L'OMS et l'UNICEF ont été responsabilisées en 1995 pour proposer des approches pour réduire ces taux de mortalité

réduire ces taux de mortalité. Quels sont les objectifs de la PCIME: contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité des enfants de moins de 5 ans par l'amélioration de la qualité des soins offerts aux enfants de moins de 5 ans dans les formations sanitaires de 1er niveau, à l'amélioration du système de santé et à l'amélioration des pratiques familiales et communautaires.

La PCIME offre la possibilité

d'appliquer les principes clés de santé publique: globalité des soins, rationalité des soins, continuité des soins, intégration des soins, implication des familles et communautaires.

Cette stratégie exige un personnel compétent, un système de santé opérationnel et performant, des familles et communautés appliquant les mesures appropriées.

Quels sont les avantages de la PCIME ?

1)dans les centres de santé, favorise l'identification des maladies de l'enfant en ambulatoire; garantit le traitement associé des maladies principales; renforce le conseil aux parents et les prestations de prévention; améliore la référence des enfants gravement malades; 2) à domicile, favorise l'acquisition de comportements appropriés pour le recours aux soins, l'amélioration de pratiques alimentaires, la prévention et la compliance au traitement.

Autres avantages: est susceptible d'avoir un impact sur l'état de santé, selon le rapport de la Banque mondiale de 1993 «Investir dans la santé», la PCIME



Pr Samuel Nzingoula

est la stratégie susceptible d'avoir l'impact le plus important sur le poids global de la maladie. Elle améliore le coût/efficacité et renforce la gestion de la décentralisation. Enfin, elle améliore la qualité des soins, ainsi que la disponibilité des médicaments. Enfin est rentable «investir dans la santé» a classé la PCIME parmi les 10 meilleures interventions ayant le meilleur rapport cout/efficacité, dans les pays à faible revenu dans et ceux à revenu intermédiaire. Elle permet de réaliser des économies: une mauvaise prise en charge des maladies de l'enfant entraine des gaspillages de ressources rares. Elle favorise l'équité et vise donc à corriger ce manque d'équité en matière de santé au

niveau global. Mais on observe des contraintes: résistance au changement (agents de santé, gestionnaires des programmes impliqués dans la PCIME)- processus long et rigoureux -cout élevé en phase initiale de mise en œuvre — mécanisme de financement non maitrisé et enfin insuffisance d'intégration de la PCIME dans les interventions existantes.

Actuellement, plus de 80 pays ont adopté la PCIME dans le

Au Congo, cette stratégie a été mise en place en 2004 avec des résultats encourageants. C'est pourquoi une formation des formateurs a été organisée en juillet 2017 pour la renforcer.

En conclusion, la PCIME qui permet d'assurer des soins globaux, intégrés, continus et rationnels de manière faisable au niveau des centres de santé, doit être adaptée au contexte du pays. Elle implique le développement des compétences du personnel soignant, un système de santé opérationnel (par la formation continue et la formation de base). Elle nécessite enfin une stratégie permettant d'impliquer réellement les familles et les communautés.

Professeur émérite Samuel NZINGOULA Ancien point focal PCIME Congo Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY NOTAIRE, titulaire d'un Office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-ville ; B.P.: 2134 Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 03 Juin l'an deux mil vingt et un, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 04 Juin 2021, F 096/2 sous le numéro 777, aux caractéristiques suivantes: - Dénomination Sociale: «MGA-CG System & ETUDES» SARLU;

-Capital Social: CINQ MILLIONS FRANCS CFA (5.000.000 F. CFA), divisé en CINQ CENTS (500) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité ;

<u>Siège social:</u> Brazzaville, 944, rue Kongo-Mpangala; Arrondissement I-Makélékélé;
Objet social:

•Services en informatique (la conception et développement des applications informatique; la conception des systèmes d'information en entreprises et sur internet; l'importation et l'exportation du matériel informatiques; la commercialisation du matériel informatiques; les prestations des services d'installation et d'infogérances des systèmes informatiques

 Services de réalisation d'études statistiques dites enquêtes statistiques selon les domaines de compétence;

•Les activités agropastorales ;

•Les activités de transformation des matières en produit fini;

•Les activités immobilières ;

•Import-export.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

<u>Durée</u>: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce ;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Léonce Bachelin MIALOUNDAMA.
Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 17

Maître Alain MONGO MOMBOULY, Notaire.

Juin 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00315. **Pour avis**,

HANDBALL

Après Yaoundé, on dresse les perspectives

Quatrième à la CAN 2021 disputée à Yaoundé (Cameroun), synonyme aussi de qualification pour le prochain Mondial en Espagne, l'équipe nationale féminine de handball a-t-elle amorcé son retour au sommet ? Le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé a officiellement félicité les joueuses et l'encadrement technique pour leur beau parcours. Reste à entretenir cette flamme et, dans la foulée, entraîner tout le handball national.

«Bonnes élèves, efforts à poursuivre», tel pourrait être le commentaire du ministre des Sports Hugues Ngouélondélé sur le bulletin des Diables-Rouges dames, quelques semaines après leur beau parcours à Yaoundé (8-18 juin 2021). Lors d'une réception en leur honneur, jeudi 15 juillet dernier, le ministre a salué leur «belle et grande performance» et félicité leur «bravoure». Il a



Hugues Ngouélondélé et les Diables-Rouges dames

estimé qu'elles ont «honoré», non seulement le pays, mais aussi «Edith Lucie Bongo Ondimba, car le dernier challenge porte son nom». A l'en croire, les Diables-Rouges dames ont contribué «au rayonnement» et à la «réputation» du handball congolais sur «la scène africaine».

Certes des efforts ont été fournis, mais il n'est point question de s'arrêter en si bon chemin. Ainsi, le patron congolais des sports a demandé aux Diables-Rouges d'entretenir cette flamme par le travail. «Travaillez encore plus dur parce que ce qui est arrivé n'est pas le fruit du hasard. Vous êtes l'espoir de votre nation. Nous comptons sur vous et vous êtes capables de changer les choses », a déclaré le ministre Hugues Ngouélondélé. Se projetant vers l'avenir, le

nouveau président de la FE-COHAND, Yengué Ayessa Ndinga, a reconnu de prime abord que les chantiers et les défis sont énormes. «Nous devons nous préparer encore plus que d'habitude pour confirmer la nouvelle tendance. Nous devons être mieux organisés et plus sérieux pour ne plus laisser la place à la précipitation, l'approximation et au hasard», a-t-il dit. Il faut un ensemble de facteurs pour assurer, par exemple, la reconquête du titre continental. Parmi ces éléments. il faut noter «l'assistance» du Gouvernement. C'est dans ce sens qu'il a sollicité «le soutien sans faille du ministre». Il «nous sera précieux et indispensable», a-t-il souligné.

Pour sa part, le coach des Diables-Rouges dames, Younes Tatby, estime que le Congo peut renouer avec son passé glorieux. Il a dégagé des pistes pour la reconquête d'une place sur le podium, lors de la prochaine CAN au Sénégal. «Que chacun travaille avec amour et abnégation», a-t-il exigé. Le Franco-marocain entend marquer son passage avec des résultats à la hauteur des ambitions de la Fédération.

G.-S.M

LE SAVIEZ-VOUS

JEUX OLYMPIQUES. L'athlète Natacha Ngoye Akamabi (100 et 200 m féminin) sera le porte-drapeau du Congo lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Tokyo. Ainsi en ont décidé les autorités du pays. Deux autres sportifs représenteront le pays au Japon, Gilles Afoumbi (400m) et le nageur Stefan Sangala (50m nage libre).

FOOTBALL. La CAF a bouclé sa saison sportive continentale samedi 17 juillet 2021 à Casablanca (Maroc) en beauté. En se donnant un champion des clubs : Al Ahly du Caire (Egypte) vainqueur 3-0 de Kaizer Chiefs (Afrique du Sud). Le club égyptien a ainsi répondu présent au rendez-vous de l'Histoire du football africain en signant une 10e victoire depuis sa première finale continentale en 1982.

CYCLISME. Le Slovène Tadej Pogacar (UAE), vainqueur sortant, a remporté pour la deuxième fois le Tour de France, dimanche 18 juillet, sur les Champs-Elysées à Paris, après la 21e étape magistralement gagnée par le Belge Wout van Aert (Jumbo). Pogacar, qui a signé la deuxième victoire slovène en 108 éditions, a cumulé comme l'an passé trois maillots distinctifs : jaune (classement général), à pois (montagne), blanc (jeune). Il a enlevé trois étapes, un contre-la-montre et deux arrivées au sommet.

BASKET-BALL. Les qualifications de la zone 4 de l'Afro-basket féminin ne se tiendront plus en RD Congo. Le pays vient, en effet, de renoncer à son organisation. Selon certaines sources proches du ministère congolais des Sports, les démarches administratives ont été entamées en retard par la fédération. Ce qui a empêché l'aboutissement du dossier.

TRANSFERTS. Notre compatriote Isaac Ngata est cité parmi les prétendants au poste d'entraîneur de Vita-Club de Kinshasa (RDC), pour succéder à Florent Ibengé parti au Maroc.

CAF: Gros changement dans l'organisation du CHAN. Le Championnat d'Afrique des nations se tiendra désormais tous les trois ans. Ainsi en a décidé le Comité exécutif de la Confédération africaine de football au cours d'une séance à Rabat (Maroc).

JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER" REPOND A VOS QUESTIONS

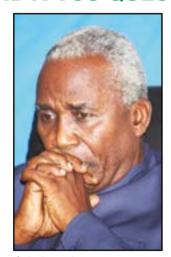
et espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond, les a répertoriées et y répond.

*Quel est l'impact du football africain dans l'économie nationale?

*J.-M. MBONO: Depuis les indépendances des pays africains, le pouvoir politique a toujours utilisé le sport, en général, le football en particulier comme vecteur de l'unité nationale.

Le football s'étant acquitté de cette mission ô combien importante pour la stabilité du triangle national, les amoureux du ballon rond, les bénévoles et autres mécènes, devraient prendre conscience des services rendus pendant plusieurs décennies et exiger des pouvoirs publics les infrastructures sous forme de contrepartie.

Malgré le déficit criard en intrastructures tootballistiques dans les pays, les jeunes footballeurs africains ont toujours su véhiculer la meilleure image du pays à l'étranger. Les résultats obtenus sur le plan international en sont d'ailleurs une parfaite illustration. L'Afrique est un vivier de footballeurs pétris de talent. Les pouvoirs publics, de concert avec les fédérations, devraient entreprendre une action de marketing dans le but de faire du football en Afrique un métier lucratif. Il s'agira de le professionnaliser. La rémunération du joueur ne doit pas être comme une faveur que fait le président du club. C'est un échange de service comme un travailleur dans une entreprise qui produit de l'argent et, surtout, des entrées



de toutes sortes.

L'engagement d'un joueur dans un club, souvent matérialisé par un contrat, n'est ni facultatif, ni un sacerdoce pour un président de club qui prétendrait aider les joueurs, encore moins une générosité du joueur à servir un aîné. Les deux parties, une fois mises en ensemble, ont tout simplement des obligations l'une envers l'autre. Le football est une activité à part entière, fondée sur des principes et règlements universels.

En effet, le contrat avec le joueur est la clé de voûte d'un football moderne et compétitif. L'accroissement du capital d'un club tient en majorité des contrats passés avec ses joueurs.

Trois éléments majeurs pour un contrat: assurer le salaire du joueur; assurer son loyer; verser la prime de signature. Des éléments à l'avantage des clubs, qui limiteraient en plus l'instabilité des joueurs et les doubles signatures dont ils sont souvent accusés.

*Comment restaurer la dignité perdue des joueurs ?

**J.-M.MBONO :A une époque très lointaine déjà, le métier de footballeur était appréhendé comme étant une activité réservée à ceux qui avaient presque «raté» leur vie comme ça se disait trivialement. Nombre de parents y voyaient une voie sans issue pour leur progéniture. Seuls les plus têtus et les plus téméraires, persuadés de leur talent, arrivaient à pouvoir franchir le cap. Ainsi, dans l'imagerie populaire, le footballeur n'était qu'un simple personnage qui n'avait pas su se créer les conditions d'un épanouissement social dans la vie professionnelle.

Pour être réellement respecté, il fallait appartenir à une catégorie de surdoués tels les Mambéké Boucher (Congo-Brazza), Mekhloufi (Algérie), Laurent Pokou (Côte d'Ivoire), Chérif Souleymane (Guinée), Njoléa (Cameroun), Ossey Kofi (Ghana), Salif Keita (Mali), etc.

Afin de donner aux joueurs, anciens ou en activité, l'image de respectabilité et de considération qu'ils méritent d'avoir, il nous faut revaloriser l'image de marque du footballeur en qualité de professionnel, "une profession à part entière et non une activité à part".

Il faut donc instituer en Afrique, un statut du footballeur. Un statut qui définit clairement les conditions de travail au profit de tous ceux qui s'adonnent à la pratique du métier. Pour les plus jeunes, ce serait une avancée notable qui concourra à leur intégration facile. Et pour les anciens à la retraite, il faut aujourd'hui leur garantir une meilleure forme de reconversion à travers des sessions de formation et une politique d'insertion dans les petits métiers du foot, pour ceux qui ne sont pas assurés, ou un avenir d'entraîneur de football ou d'éducateur de jeunes pour les autres.

(A suivre)

FOOTBALL

Daniel Duroir en détection à Brazzaville

n technicien du football français, Daniel Duroir (65 ans), a débarqué samedi 17 juillet à l'aéroport international Maya-Maya à Brazzaville où il espère dénicher l'oiseau rare dans les rangs de l'AS Végas.

Entremetteur d'un pôle d'agents de joueurs et découvreur de talents, Daniel Duroir a été pendant une trentaine d'années un des nombreux adjoints de l'emblématique Guy Roux, à l'AJ Auxerre. Il était le responsable des moins de 14 ans et a formé plusieurs générations d'internationaux français et africains passés par le Centre de formation du club yonnais, parmi lesquels Bernard Diomède, Kapo, Ba-



Daniel Duroir

OFA (Oviebo football Academy) qui encadre aussi bien les garçons que les filles.

Le Français a expliqué les



Daniel Duroir au milieu de ses hôtes

cary Sagna, etc.
Daniel Duroir fait équipe avec
un mécène local nommé
Doless Oviebo, propriétaire de
l'AS Vegas (club d'élite Ligue
2) et du centre de formation

circonstances de sa venue à Brazzaville. «C'est par l'intermédiaire de mon ami Gilbert Segura que je connais depuis 40 ans, quand j'étais entraîneur dans le Cher, à côté de Bourges, avec lui. Et quand il a été nommé responsable d'une école de foot (NDLR: Oviebo football Academy) ici, on s'est appelé pour que je puisse venir le voir et travailler avec lui, puisque moi je travaille avec un agent de joueurs», a-t-il indiqué.

Daniel Duroir n'a pas fait non plus mystère de son séjour: «Il s'agit de collaborer avec le club AS Vegas, par l'intermédiaire de mon ami et du président Doless que je connais un petit peu maintenant par WhatsApp et par le téléphone. Travailler peut-être avec la France et certains clubs, pour voir un peu la qualité des jeunes qu'il y a dans le club de l'AS VE-GAS. Ca peut permettre des relations pour envoyer de bons joueurs en France. On verra». Le technicien compte dénicher l'oiseau rare, convaincu que «l'AS VEGAS est un bon club, qui a déjà des résultats au niveau des jeunes. Je pense que c'est un club qui travaille bien», a-t-il souligné.

A la tête de l'AS Végas, Doless Oviebo est animé depuis long-temps par la passion du football. Il s'est lancé dans une aventure ambitieuse: fonder sa propre académie. Jeune opérateur économique, il se consacre à la formation des jeunes, pour aider les plus doués à devenir footballeurs professionnels. Reste à voir ce que tout ceci donnera. «Il faut se méfier de tous les langages de miel», commente un féru du ballon rond.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU